

LA LETTRE DE FONTENAY

#138

JUIN 2021

**LE RENOUVEAU DU VILLAGE
EST EN ROUTE**

www.fontenay-les-briis.fr



3 Le Mot du Maire

4 Municipalité

- 4- Lettre de Fontenay Numérique
- 5- Transport à la Demande
- 5- Etat Civil
- 6- Environnement
- 8- PLU
- 10- Groupes
- 12- Fête du Village
- 13- Equipe Administrative
- 15- Petite Enfance
- 15- Caisse des Ecoles
- 16- Rénovation des Lavoirs
- 18- Médiathèque
- 19- CCAS
- 20- Frelon Asiatique
- 21- Travaux Marronniers 2 et Périscolaire
- 24- Travaux
- 25- Périscolaire
- 28- Purificateur d'air à l'école



29 Du côté des Assos

- 29- M.J.C. La Grange
- 29- Les Bielles de Fontenay
- 30- Comité des Fêtes
- 31- Mille-Pertuis
- 32- Hockey Club du Trèfle
- 32- Les Amis des Chats de Bligny
- 33- Théâtre de Bligny
- 34- Club Omnisport de Fontenay Judo / Tennis
- 35- Retraite Sportive Région Limours
- 36- US Fontenoise
- 36- Texas Country 91

37 Alors on sort

39 Infos Pratiques





LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chère Fontenaysienne, Cher Fontenaysien

L'année qui vient de s'écouler a marqué un changement radical dans notre manière de vivre. La covid a bouleversé notre façon de travailler, de nous divertir, de nous cultiver, de consommer et de vivre ensemble. Le port du masque, les gestes barrière et le télétravail ont entamé nos relations sociales et les périodes de couvre-feu ou de confinement ont évidemment ralenti ou stoppé nos projets professionnels ou personnels. Certains secteurs d'activité ont été particulièrement touchés par la pandémie, et j'ai une pensée émue pour ceux d'entre nous qui ont déploré la perte d'un parent ou d'un proche. Je veux apporter mon soutien à tous ceux qui rencontrent des difficultés financières consécutives à la suspension partielle ou à l'arrêt de leurs activités professionnelles.

Même si nous espérons que la vaccination massive nous permettra de revenir à une vie plus normale rapidement, nous devons nous préparer collectivement à l'éventualité d'une poursuite de cette pandémie, et inventer de nouvelles manières de travailler, de vivre et d'avancer ensemble.

En ces temps difficiles, la mairie a protégé nos aînés en les aidant à trouver des créneaux de vaccination, et parfois en les accompagnant à leurs rendez-vous médicaux. Nous avons maintenu la tradition de passer les voir et de leur distribuer des colis gourmands, du muguet, ce qui fut des moments d'échanges fort appréciés de part et d'autre. Pour soutenir nos entrepreneurs locaux en les faisant mieux connaître, nous avons amorcé la rédaction d'un annuaire des professionnels sur notre territoire. En la quasi-absence d'activités sportives/associatives, j'ai, en ma qualité de vice-président à l'environnement de la CCPL (Communauté de Communes du Pays de Limours), demandé et obtenu de laisser exceptionnellement ouvert le parc de Soucy, afin de permettre des promenades récréatives mais nous n'avons malheureusement pas pu infléchir la décision du comité d'entreprise de la RATP de n'ouvrir son parc qu'à partir du 15 mai. La pandémie n'a pas entamé notre volonté d'aller de l'avant et un grand nombre de sujets, portés par vos élus, ont été réalisés (je ne m'étendrai pas sur la rénovation de la RD97, l'escalier du four à chaux, la mise en place ou la rénovation de bancs, réverbères, le nettoyage de la forêt de la Roche Turpin, les plantations près de l'école etc... qui ont tous déjà été relatés dans les Brèves de Fontenay).

Beaucoup d'autres sont en cours de réalisation.

La révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été lancée, pilotée par un groupe de travail, et devrait s'étaler sur deux années. Nous organiserons, dès que cela sera possible, des réunions publiques sur ce sujet.

Au niveau des bâtiments communaux, nous allons très prochainement aménager le nouvel espace récemment acquis auprès de la CCPL situé au rez-de-chaussée des Marronniers. Nous créerons un premier espace dédié aux associations, pour leur permettre de stocker leur matériel. Une deuxième zone sera une salle de réunion mutualisée et modulaire qu'occupera notamment le Conseil Municipal des Jeunes. Nous espérons inaugurer cet espace avant la fin de l'année 2021.

L'école a besoin d'aménagements. Nous avons relancé le projet d'un bâtiment périscolaire aux abords de l'école en y intégrant la refonte des cours de récréation avec de nouveaux jeux "conformes". Nous prévoyons ultérieurement des travaux de rénovation dans et autour de l'école pour, si nécessaire, pouvoir ouvrir une classe supplémentaire, repenser le fonctionnement de la cantine et agrandir le parking. Pour que demain nous puissions accueillir tous les enfants des fontenaysiens, dans un cadre favorisant les apprentissages et la sociabilisation nous sommes à l'écoute des besoins exprimés par les différents utilisateurs et par les parents d'élèves.

Pour accueillir aussi les plus jeunes et permettre à leurs parents de (télé)-travailler dans de bonnes conditions, un projet de micro-crèche privée est en cours dans la grange de la résidence de la Tourelle. Celle-ci pourrait ouvrir ses portes en 2022.

Pour tous ces projets, nous nous appuyons sur l'expertise du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), et nous recherchons systématiquement des aides financières auprès du Département de l'Essonne, de la Région Ile-de-France, de l'Agence de l'eau, ainsi que l'aide du Syndicat de L'Orge.

Pour s'inscrire dans une nécessaire transition écologique, nous travaillons en parallèle sur l'ouverture de chemins et de pistes cyclables, nous nous employons à protéger et à favoriser la biodiversité et nous nous engageons dans une politique de réduction des consommations énergétiques (passage de l'éclairage public aux lampes LED, réduction de la consommation de papiers administratifs, modification de l'impression et de la diffusion de la Lettre de Fontenay)

Nous avons hâte de pouvoir organiser des rencontres/discussions dans les hameaux sur des thématiques d'aménagement ou de sécurité. Nous espérons que les manifestations festives (Fête de la Pomme et la brocante de la Caisse Des Écoles exceptionnellement en septembre en raison de la crise sanitaire, l'Automne des Arts en octobre, les expositions d'artistes issus d'Hélium au profit de l'association sociale SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) en novembre...) pourront se dérouler normalement et raffermiront ces liens sociaux émués par une année de cloisonnement.

Près des trois quarts des Fontenaysiens nous ont élus, il y a un peu plus d'un an, pour que nous conduisions tous ces projets. Soyez certains que nous nous y employons avec les moyens dont nous disposons.

Un dernier message adressé au premier groupe à thème : le groupe Patrimoine qui vient de se réunir avec près de 20 citoyens passionnés par l'histoire de notre village. D'autres groupes vont progressivement se constituer sur d'autres thèmes spécifiques que chacun de vous pourra imaginer et proposer.

Mon équipe et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition pour tout échange ou rendez-vous.

Bien cordialement,

Thierry Degivry

Maire de Fontenay-lès-Briis

Vice Président de la Communauté de Communes du Pays de Limours

COMMUNICATION

LA LETTRE DE FONTENAY

VERSION "PAPIER" DEVIENDRA BIENTÔT "NUMÉRIQUE"

La consommation mondiale de papier augmente de 20% chaque année ! Notre objectif est l'inverse pour la commune de Fontenay-lès-Briis.

Chaque publication de la Lettre de Fontenay est imprimée à 950 exemplaires, chacune d'elles comportant en moyenne 32 pages. Si nous faisons le compte, c'est plus 15 000 feuilles utilisées ou plus de 30 000 recto/verso imprimés. Comme il ne s'agit pas d'une œuvre hautement littéraire, la grande majorité part alimenter les bacs à papier.

POURQUOI CONSOMMER MOINS DE PAPIER ?

Les arguments sont économiques mais surtout écologiques :

- On peut réaliser un bénéfice financier en limitant la consommation inutile de papier, d'encre et d'énergie sans compter l'investissement et l'entretien des imprimantes qui fatiguent par tant d'impressions.

- Moins de papier, cela signifie moins de déchets, moins de cartouches d'encre à jeter et moins de recyclage de déchets électroniques

- La lettre de Fontenay papier distribuée à tous, c'est 152 000 litres d'eau consommés pour produire le papier, cela correspond à 140 kg équivalent de CO₂, que l'on pourrait comparer aux 4 kg équivalent de CO₂ pour une distribution totalement numérique. (chiffres 2021)

Mais ce n'est pas pour autant que les informations ne doivent plus parvenir à l'ensemble des fontenaysiens. Si la Lettre de Fontenay devient numérique, des exemplaires papier seront tout de même mis à disposition dans des lieux stratégiques de la commune comme la mairie, la médiathèque, la salle des Marronniers et chez nos commerçants.

La version numérique sera envoyée à tous les abonnés de la Brèves par email et restera bien entendu téléchargeable à tout moment à partir du site internet de la commune.

Si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier, il vous suffit de nous renvoyer le coupon ci-dessous, elle sera distribuée dans votre boîte aux lettres.

La Lettre de Fontenay n'est pas le seul document que l'équipe municipale vous distribue. Pour ce qui est de l'Écho du Parc et la Lettre de la CCPL, ils suivront le même processus que pour la version papier : il vous suffit de vous abonner à ces sites pour recevoir la version numérique :

Je souhaite continuer à recevoir la Lettre de Fontenay en version papier

Nom :

Prénom :

Adresse :

Merci de renvoyer ce coupon-réponse à la mairie – 1 place de la mairie – 91640 Fontenay-lès-Briis

TRANSPORT

LE TAD (TRANSPORT À LA DEMANDE) C'EST QUOI ?

par Thierry Lavaud, Conseiller délégué aux transports

Le concept : trois véhicules électriques de 6 places (en temps normal) un **service de transport à la demande** qui fonctionne uniquement sur réservation.

Ce service est proposé en heures creuses du lundi au vendredi, sauf jours fériés. Il vient compléter les lignes régulières.

TàD: le service ne fonctionne que s'il y a des passagers à transporter et qu'une réservation a été effectuée à l'avance par au moins un passager.

Pour l'utiliser, il faut s'abonner (gratuitement) et réserver la course souhaitée (au moins une heure avant le départ de la course par téléphone ou internet). Tous les titres de transport sont acceptés à bord de TàD

Exemple Fontenay, le marché de Limours : 2€

L'usager principal est étudiant ou lycéen (60%)

Les nouveautés : **Pecqueuse** et **Gometz la ville** sont maintenant dans le circuit du TàD et l'arrivée d'un 4ème véhicule, ainsi que le démarrage du service à 6h10 (la 4^{ème} borne électrique installée financée à 50% par le PNR et 50% CCPL)

Et du côté de la gare Autoroutière 91.03.02 ?

En 2020 diminution de 20% de sa fréquentation, vous en devinez la cause !



La flotte de bus est maintenant intégralement à 2 étages Depuis fin décembre une nouvelle gare a vu le jour et donc une possibilité supplémentaire à **Longvilliers**

91.04 Enfin un arrêt sur **Fontenay-lès-Briis** en bas de la **rue de Bligny** (Arrêt Madrid)

Un transport en commun pertinent, même si vous ne l'utilisez pas, donne de la valeur à votre bien

ETAT CIVIL

EVENEMENTS DEPUIS JANVIER 2020 JUSQUE FIN MAI 2021

(Seules les personnes ayant donné leur accord pour la publication de leur état civil apparaissent ci-dessous)

NAISSANCES :

David ACHKAR DIT TOUBAOU, Noah AUMAN, Ava DJANDJO, Sarah PANCHALINGAM, Lola HARDY, Noé TERRIN VALLIEN, Manon FOREST, Malo LE PAGE MARCADÉ, Ynès MAZOYER, Mia RIEL LEGROS, Livio BARBOSA COELHO, Léna HOLDENER, Gabin BRUN, Capucine BRUN, Marc AUBERT, Maël GEORGES, Gabriel SOLTANI PELLOUX, Aaron HASSAN, Lorenzo BERNIERE, Sophia ORCEAU, Noah MOTY, Alexy LE BACQUER, Swaiver DUMORTIER, Aaron COURILLON DA SILVA, Valentin SABATINO, Achille BRUNET

MARIAGE :

M. LAFORET Nicolas et Mme MBAREK Safa

PACS :

M. MOUA Kun et Mme VU Gaosiaka
M. BOISSET Maxime et Mme JOLY Camille
M. KELLER Dominique et Mme MARET Nadine
M. ROULOT Pascal et Mme LE BARS RONDOT Laurence
M. COUSON Tony et Mme LÉON Anaïs
M. JOUAUX Antoine et Mme Mélodie RASTEL
M. INFANTE Fabien et Mme ZANCHETTA Vanessa

DECES :

Mme GAUTIER Marie-Pierre
M. DAUVILLIERS José
M. VERGEZ Jérôme
M. FISCHER Pascal
Mme LELY Gisèle
M. AZÉMARD Auguste
M. CHABOTY Henri

M. GAMBARELLI Rémy
M. ROLLAND Robert
M. TURPAUD Olivier
M. DUBEY Guy
M. ANNABI Jacques
Mme COETMEN Brigitte

PRENONS SOIN DE NOUS

par Emmanuelle Duval, Adjointe en charge de l'Environnement et Jérémie Brunel, Conseiller municipal

Dans la presse scientifique, les articles qui établissent le lien entre la santé de la biodiversité et la nôtre, à l'échelle individuelle ou collective, sont légion. Le dernier livre de Marie-Monique Robin, intitulé « La fabrique des Pandémies », qui s'appuie sur les témoignages d'une soixantaine d'experts scientifiques, ne permet plus de laisser place au doute : pour prendre soin de nous, commençons par prendre soin de la nature. Les angles d'attaque sont nombreux. Voici quelques-uns des sujets traités par vos élus : rétablir et préserver la continuité écologique, protéger les arbres et les haies, planter des végétaux, économiser l'énergie, engager une réflexion sur l'éclairage public nocturne, favoriser les liaisons douces (à pied ou à vélo), combattre les dépôts sauvages.

DES ACHATS DE PARCELLES POUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



Avec l'aide et l'expertise du Parc Naturel Régional, nous travaillons depuis le début de notre mandat sur la continuité écologique qui est un des enjeux forts de la bonne santé de notre environnement. Un lopin de terre sauvage ou un espace boisé isolé (entouré par exemple par des routes bitumées ou par des murs) ne permet pas aux espèces qui l'habitent de rencontrer des partenaires variés pour se reproduire. La consanguinité et la raréfaction de la diversité génétique qui en résultent, exposent davantage les espèces au risque d'extinction. Des relevés faunistique et floristique sont effectués chaque année par le PNR. C'est pour cette raison que la commune a décidé d'acquérir, avec l'aide de subventions, des parcelles boisées et des zones humides. Nous affichons ainsi notre volonté de préserver des corridors, ou d'établir des connexions entre les espaces naturels.

PLANTATIONS

À l'automne dernier, un premier « chantier » a permis de replanter les abords de l'école et du plateau d'activités. Cette zone avait été particulièrement touchée par la tempête d'août 2020 qui avait endommagé le saule pleureur de la cour de maternelle et déraciné un arbre sur le plateau d'activité.

En concertation avec les citoyens, et en s'appuyant sur l'expertise de Karine Breyse, éco-paysagiste et Fontenaysienne, nous avons identifié des végétaux adaptés au microclimat de cette zone. Après achat par la commune, les services techniques de Fontenay et de la Communauté de Communes du Pays de Limours ont uni leurs efforts pour planter un rosier de Banks sans épine, un micocoulier de Virginie, un févier d'Amérique, un Laurier-tin et dans la cour de la maternelle un magnolia Kobus de 5 m de haut.

Parallèlement, les Fontenaysiens ont offert près de 400 plants, des rejets et des boutures d'espèces qui se plaisent sur notre territoire et qui se multiplient dans nos jardins. L'équipe municipale, les services techniques et quelques bénévoles les ont mis en place en novembre dernier. Vos dons ont permis de planter (ou de prolonger) 3 haies, de fleurir le nouveau

PROTECTION DES ARBRES REMARQUABLES

L'intérêt que présentent les arbres ou les arbustes pour la biodiversité n'est plus à démontrer. Quand on sait qu'un arbre – par la diversité des micro-habitats potentiels qu'il offre à travers son feuillage, son houppier, ses grosses branches, son écorce, son bois mort et ses racines – peut abriter plusieurs centaines d'espèces d'insectes, peut fixer plusieurs centaines de kg de CO² par an, peut contribuer à améliorer progressivement le sol sur plusieurs dizaines de m² quand on sait qu'il améliore la qualité de l'air tout en filtrant les eaux pluviales, qu'il nous apporte de la fraîcheur en période de canicule et qu'en plus il offre au regard de tous un spectacle gratuit de beauté naturelle, on ne peut qu'avoir envie de le protéger.

La protection des arbres remarquables et des haies de notre commune est une action indispensable que nous allons entamer sur cette deuxième année de mandat avec l'expertise des écologues du Parc Naturel Régional et la participation des citoyens volontaires.





parking de l'école et d'aménager les abords du plateau d'activités et de l'école.

Parce qu'on vous a permis de devenir acteurs, vous avez été les artisans de cette transformation du paysage : le plateau et l'école ont retrouvé des formes et des couleurs qui régalaient déjà la vue des promeneurs et des riverains. Les végétaux plantés feront aussi le bonheur des enfants et de la biodiversité.

Vous nous avez donné envie de renouveler ce type d'opération. Dès cet automne, en espérant que les contraintes sanitaires nous permettront enfin d'organiser un vrai chantier participatif, nous mettrons en place une action similaire dans un hameau à définir. Vous pouvez d'ores et déjà mettre quelques plants en pépinière, bouturer vos framboisiers, prévoir de stocker quelques bulbes de printemps...

DANS UN ÉCLAIR DE LUCIDITÉ, ÉTEIGNONS LES LUMIÈRES

Pour respecter le rythme biologique des espèces naturelles (faune et flore), nous devons avoir une réflexion collective sur l'éclairage public. En effet la lumière artificielle perturbe aussi bien la faune que la flore : le non respect des cycles naturels de lumière perturbe la photosynthèse des plantes et des arbres. Sous un lampadaire, les arbres bourgeonnent et fleurissent plus (trop ?) tôt et perdent leur feuilles plus (trop ?) tard. La lumière artificielle perturbe la migration et les cycles de reproduction de certaines espèces animales, menaçant à terme la biodiversité. La lumière d'origine humaine contribue à fractionner les territoires : certaines espèces repoussées par la lumière ne peuvent plus traverser une route éclairée et se retrouvent emprisonnées dans un espace restreint, d'autres au contraire, attirées par la lumière vont rester collées aux halos lumineux jusqu'à épuisement total.

A Fontenay, nous souhaitons participer à l'établissement d'une « trame noire », c'est-à-dire une zone connectée d'espaces naturels exempts de lumière artificielle, pour prendre soin de la nature.



COMBATTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES UN ACTE CIVIQUE ET VERTUEUX

L'association des villes pour la propreté urbaine a évalué à 12 kg par habitant et par an la masse de dépôts sauvages abandonnés en France. A l'échelle de notre commune, ce sont chaque année pas loin d'une centaine de milliers de litres d'ordures qui sont collectés par nos services techniques, en concordance avec la statistique précédente.

Si l'on jette un œil au type de déchets retrouvés dans nos forêts, le long de nos routes dans nos fossés ou sur nos chemins, on peut facilement identifier des gravats, du matériel de construction ou de chantier, de l'électroménager, des bidons de solvant, du matériel électrique, du mobilier, des déchets ménagers et des déchets verts. Certains de ces déchets abandonnés contiennent des composés extrêmement toxiques pour l'environnement. Tous contribuent à dénaturer les paysages qui font partie de notre patrimoine collectif.

Depuis peu s'organisent en France des moyens de lutte contre ces incivilités et notre équipe municipale s'est inscrite dans cette démarche active.

- La sanction financière contre les pollueurs identifiés a été portée à 15 000 euros par arrêté communal

- La mise en place de pièges photographiques sur notre territoire a débuté. Nous ne communiquerons pas sur la localisation des caméras pour leur permettre de remplir totalement leur mission de piège à incivilité.

Nous les déplacerons en fonction de nos observations.

- Nous avons co-organisé, avec l'aide du département et des communes de Bruyères le Chatel et de Janvry, le nettoyage du Nord de la Forêt de la Roche Turpin par des bénévoles des 3 communes (voir photos).

- Parmi nos concitoyens, un groupe de bénévoles adhérents à l'association des Marcheurs-Cueilleurs sillonne les hameaux de Fontenay pour ramasser les déchets, le 1^{er} mercredi de chaque mois. Nous saluons leur engagement et facilitons leur action (communication, aide des services techniques pour évacuer les déchets).

Face à une zone jonchée de détritits, nous nous demandons parfois quelle attitude adopter. Un élément de réponse est contenu dans l'étude effectuée par un psychosociologue américain après avoir observé le comportement de citoyens regagnant leur véhicule stationné sur un parking. Des prospectus avaient été glissés sous les essuie-glaces. L'étude a montré qu'un tiers des personnes jetaient la publicité sur la voie publique. Cette proportion augmente significativement si l'on dispose sur l'aire de parking



des détritits avant que la personne n'arrive. Si en revanche, cette dernière croise, lorsqu'elle regagne son véhicule, un individu en train de ramasser une publicité par terre avec un regard désapprobateur, la proportion tend vers zéro. Parce que l'attitude des uns impacte celle des autres, parce que le civisme comme l'incivisme sont contagieux, adoptons collectivement les bons gestes !

A PIED OU À VÉLO



Si nous sommes tous conscients que l'utilisation de la voiture individuelle a un impact négatif sur l'environnement, nous sommes bien souvent confrontés au manque de solution alternative. Comme dans la plupart des communes rurales peu ou pas desservies par les transports en commun, rejoindre son lieu d'activité professionnelle, culturelle ou faire ses courses nécessite un moyen de locomotion.

Depuis 2 ans, la région Ile de France incite à l'achat de vélos cargo ou de vélos électriques sous la forme d'une prime de 500 euros maximum (1). Plus de 66 000 franciliens en ont déjà bénéficié mais encore faut-il que nos destinations régulières soient accessibles, en termes de distance et de sécurité.

Nous avons engagé des démarches pour rouvrir plusieurs chemins communaux qui permettront de relier les différents centres d'activité de Fontenay ou les communes voisines, à pied ou à

vélo. Un chemin entre la Roncière et Soucy et/ou le Bourg, qui permettrait d'éviter la RD3 ou encore un sentier dans Verville qui permettrait de rejoindre Bruyères le Chatel en évitant la dangereuse rue de la Butte aux Prieurs sont à l'étude.

Pendant notre mandat, nous nous engageons aux côtés de la CCPL pour la réalisation d'une piste cyclable sécurisée afin de rejoindre la gare autoroutière de Briis sous Forges jusqu'à l'entrée ouest de Fontenay (face au cimetière).

Sur ces projets qui vous sont chers, nous espérons pouvoir compter sur votre mobilisation lors de chantiers participatifs.

(1) <https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo>

LA RÉVISION DU PLU, C'EST PARTI !

par Manuel Cipres, Adjoint en charge de l'Urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel a été approuvé en Conseil municipal n°1959-12 en date 5 juin 2012 et modifié par délibération n° 2020-13 le 24 juin 2013.

Pour information, l'autorité compétente pour l'élaboration ou la révision du **PLU** est la commune. Il revient ainsi au conseil municipal de prescrire la révision du **PLU**. En revanche, la procédure de modification du PLU est engagée à l'initiative du maire.

Comme nous l'avons indiqué lors des élections municipales, nous venons de lancer le projet de révision de notre PLU car celui-ci doit prendre en compte et/ou être compatible avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires du Code de l'urbanisme, ainsi qu'avec les normes d'urbanisme supérieures issues des documents supra-communaux.

La révision de notre PLU permettra de porter des objectifs forts en matière d'urbanisme, d'écologie, de biodiversité et d'aménagement et de répondre à de nouveaux enjeux pour le territoire.

La prescription qui a été proposée lors du conseil municipal du 15 mars 2021, a amené à la délibération n°2021/04. Les objectifs poursuivis par la révision de notre PLU sont :

- Contribuer à la transition écologique et favoriser la biodiversité
- Mettre en cohérence le PLU avec la législation et la réglementation en vigueur
- Redynamiser le village notamment le bourg
- Protéger et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles
- Maîtriser le développement démographique et bâti en conservant le caractère rural de la commune et en limitant l'étalement urbain
- Pacifier et sécuriser les déplacements
- Favoriser le développement économique, commercial et artisanal

Lors d'une révision de PLU, il est nécessaire d'échanger avec notre population ; Durant cette période compliquée au niveau sanitaire, les modalités de concertation seront les suivantes :

- Une information assurée via :
 - Le site internet de la commune,
 - Une exposition évolutive,
 - Les supports de communication municipaux habituels.
- - Des moyens permettant au public de formuler leurs observations ou propositions :
 - La mise à disposition d'un registre à l'accueil du service urbanisme aux heures et jours d'ouverture et ce pendant toute la durée de la révision du PLU,
 - L'organisation de deux réunions publiques dont les modalités seront adaptées au contexte sanitaire du moment.

et de la minorité sous la gouvernance de l'adjoint à l'Urbanisme, celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler sur cette révision. Dès que nous le pourrons, ce groupe sera ouvert aux administrés qui en feront la demande. Nous vous informerons ultérieurement des modalités d'inscription.

Un débat au sein de ce groupe a lieu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la commune tel qu'il est défini à l'article L. 151-5 du Code de l'urbanisme.

Conformément à l'article R.153-21 du Code de l'urbanisme, la délibération 2021/04 votée le 15 mars 2021 en Conseil municipal a fait l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et a été publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du Code général des collectivités territoriales. La présente délibération peut être consultée en mairie.

Durant cette révision, nous serons accompagnés par le Cabinet Espace Ville. Celui-ci a été sélectionné au regard de ses prestations et son prix. Nous avons consulté 4 autres cabinets.

Il est important de rappeler que nous vivons dans une commune protégée au sein d'un Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Avant tous travaux, nous vous conseillons de vous connecter sur le site de du PNR pour y trouver toutes les préconisations du Parc en termes de matériaux, couleurs, etc ... ceci vous permettra de gagner du temps pour l'instruction de vos dossiers.

Également, sur le site internet communal se trouve un certain nombre de documents vous permettant d'instruire tout ou partie de vos dossiers avant de vous rendre en mairie. Connectez vous à l'adresse suivante

<https://www.fontenay-les-briis.fr/mairie/urbanisme/projets-durbanisme#>.



Préalablement à ces prochaines périodes de concertation, un groupe de travail "PLU" a été créé, composé d'élus de la majorité

SEUL ON IRA LOIN MAIS, ENSEMBLE ON EST PLUS FORT

par Catherine Dupont, Adjointe en charge des Affaires Scolaires, de la Communication et de la Culture

Comme nous le souhaitons, la démocratie participative prend vie petit à petit. La pandémie survenue dès les élections municipales du 15 mars 2020 ne nous a pas facilité la tâche tant elle a engendré de difficultés dans notre prise de fonction et d'organisation. Mais, qu'à cela ne tienne, contre vents et marées et sans parler des groupes de travail ou commissions constitués uniquement d'élus (pour le moment) et s'intéressant à l'Urbanisme (avec le dossier PLU) ou à la réfection du groupe scolaire et périscolaire, d'autres groupes et conseils se sont constitués au fil des mois. Ces derniers ne sont que la volonté de fontenaysiens désireux de participer à la vie communale et d'en être acteur. En parallèle des associations, ils aident à fédérer les fontenaysiens autour de thématiques bénéfiques pour tous.

GROUPE CULTURE

Très vite après les élections municipales, le groupe Culture, constitué de professionnels de l'Art et de la Culture, de responsables d'associations culturelles fontenaysiennes et d'élus, a pris forme avec la vive intention d'organiser un événement culturel dans la lignée des Week-end'Arts du mandat précédent. Plusieurs réunions de juin à septembre 2020 ont eu lieu pour aboutir au projet "L'Automne des Arts" ; le 2ème confinement nous a contraint à reporter cet événement au printemps et alors que son intitulé n'était pas encore choisi, la 3ème vague de la crise sanitaire a de nouveau différé ce week-end. Espérons que cette fois-ci, "l'Automne des Arts" aura bien lieu le 2-3 octobre 2021 et que nous vous y verrons nombreux.

GROUPE PETITE ENFANCE

La Petite enfance est certainement un sujet qui préoccupe le plus les nouveaux habitants ; Trouver des moyens de garde pour son enfant n'est pas chose facile. "Est-ce que j'élève bien mon enfant ?" Autant d'interrogations qui ont conduit, **Anne-Rose NORDBERG**, conseillère municipale déléguée à la Petite-Enfance, accompagnée de **Géraldine MARCADE**, conseillère municipale, à créer ce groupe Petite Enfance auquel des professionnelles de ce secteur se sont joint. Les échanges ont permis de comprendre les besoins des uns et des autres et ont abouti à acter, entre autre, la mise à disposition du bâtiment périscolaire pour les assistantes maternelles les mercredis et pendant les vacances scolaires : les enfants se familiariseront très tôt au lieu et le passage en maternelle n'en sera que plus simple. D'autres actions sont envisagées comme des conférences sur la nutrition de l'enfant, des conseils sur activités éducatives à faire pour l'éveil des petits bouts, ... sans pour cela se substituer au travail très bien réalisé par le Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

GROUPE PATRIMOINE

Le 11 mai 2021 marquera le début de cette expérience avec la première réunion du groupe Patrimoine Fontenaysien. Après un appel via les Brèves et le bouche-à-oreille, quelques membres de ce collectif, qui comptent désormais une vingtaine de membres, se sont réunis



dans le respect des gestes barrières. L'organisatrice de ce projet, si elle avait déjà quelques idées sur le fonctionnement du groupe et des actions à mener, s'est trouvée vite dépassée tant les membres fourmillaient d'idées : "On pourrait faire une expo, ... et continuer le livre sur l'histoire de Fontenay-lès-Briis, ... mais il y avait des fouilles à Soucy, ...faudrait pas oublier Bligny, ...". A présent, c'est par petits groupes que les projets prendront forme.

Vous pouvez à tout moment rejoindre ce groupe en prenant contact par mail patrimoine@fontenay-les-briis.fr ou en laissant votre numéro de téléphone à la mairie. Tout simplement, vous pouvez aussi aider ce groupe en lui confiant vos documents anciens qui vous seront bien entendu restitués une fois exploités.

CONSEIL DES SAGES

L'équipe municipale, attachée au principe de participation des habitants à la vie de la commune, et tel qu'annoncé dans son programme électoral, a voté lors du Conseil municipal du 19 novembre 2020 la création du Conseil des Sages de Fontenay-lès-Briis ; Ce dernier est conforme au concept et à la méthodologie définis par la Fédération française des Villes et Conseil des Sages (FVCS) à laquelle Fontenay-lès-Briis a adhéré.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexions et de propositions, ouverte aux fontenaysiens âgés de 65 ans et plus, qui peut conseiller le Maire et le Conseil municipal sur l'ensemble des sujets intéressants notre commune, de sa propre initiative ou à la demande du Maire.

Par délibération du 15 mars 2021, l'ensemble des personnes qui avait soumis leur candidature suite à un appel via les canaux de communication habituels a été retenu. Par décision du **Maire Thierry Degivry, M. Léopold Le Compagnon**, nommé **Maire honoraire** pour ses nombreuses années passées au bien de Fontenay-lès-Briis, a été élu Président de ce Conseil.

Du fait de la pandémie et de l'âge des membres du Conseil des Sages, la première réunion n'a pu avoir lieu que le 1^{er} juin 2021. Déjà de nombreux thèmes ont été abordés.

Nul doute que ce groupe porte déjà bien son nom et que ses idées et remarques seront bénéfiques à tous.

Vous pouvez joindre le Conseil des Sages via son adresse mail cds@fontenay-les-briis.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Date mal choisie, effet d'une météo agréable qui donne envie de partir pour d'autres prairies, nos jeunes n'étaient pas très nombreux pour cette 2^{ème} réunion, le samedi 29 mai. Mais qu'importe, le noyau dur y croit et a envie que Fontenay-lès-Briis soit un village où il fait bon vivre quel que soit son âge.

Le Conseil Municipal des Jeunes n'est peut-être pas concret dans l'esprit de tous mais prochainement, et pourquoi pas dès septembre, il le deviendra avec la mise à disposition partielle d'une salle. **Eléanore Hennocq**, conseillère municipale en charge de la Jeunesse, et quelques amis, ont déjà imaginé des thèmes de rencontre, et des événements comme un "babydating".

Ce noyau dur, qui entre petit à petit dans le monde des adultes, sait parfaitement qu'il est là pour monter ce projet ambitieux et passer dans un an ou deux le relai à des plus jeunes mais c'est aussi ce qui renforce leur motivation. "Ah j'aurais bien aimé avoir ça quand j'étais plus jeune !" telle est la réflexion de certains.

Alors parents, faites en sorte que vos ados rejoignent le groupe et vivent cette expérience enrichissante.

Pour toute question ou inscription, le CMJ est joignable par mail cmj@fontenay-les-briis.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En cours d'élaboration, il s'adressera aux enfants de moins de 12 ans. Actuellement **Clémence Chicheportiche**, coordinatrice périscolaire, et **Syndelle Aouioua**, animatrice, travaillent d'arrache-pied pour écrire les statuts de ce conseil. La création de ce dernier a été votée lors du conseil municipal du 24 juin 2021, la campagne électorale aura lieu tout le mois de septembre et les élections seront programmées simultanément à celles des parents élus.

Le Conseil Municipal des Enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie communale pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres, d'offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens, d'être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter.

Le CME a déjà son adresse mail active :

cme@fontenay-les-briis.fr

Rendez-vous cet automne pour le vote et la remise des écharpes tricolores !

UNE FÊTE DU VILLAGE EN PROJET

par Marjorie Delangue, Conseillère municipale



Quand on pense Fontenay, on pense village. Un village se différencie de la ville par son côté convivial, par la proximité entre habitants et cette possibilité de vivre de façon sereine et heureuse. Le village en général a la chance de conserver des traditions souvent perdues dans les villes... Qui n'a pas souvenir de spectacles ou défilés, de fêtes foraines, de bals des pompiers ou de feux de Saint Jean vécus pendant son enfance ? Chaque région, chaque pays avait ses traditions... elles se font rares et ont un goût de regret pour les plus nostalgiques...

La situation sanitaire actuelle ne fait que créer de la distance entre voisins, collègues, mêmes amis ou proches, malgré nous, par obligation... cela ne doit pas rester comme un acquis,

comme quelque chose de normal.

Fontenay-lès-Briis souffre de ces distances, de l'impossibilité de vivre par le biais des activités des associations, bien désolées et déçues de cela ; de se détendre grâce aux soirées, jeux, sorties ou stages organisés pour notre bien-être, pour nous retrouver.

Nous souffrons tous de cela, et c'est pour cela que nous souhaitons tous nous sortir de notre isolement forcé et sans précédent pour nos jeunes générations. Il est temps de réagir et préparer un événement pour redonner de la vie et remettre les liens humains en route !!!

Et si on vous proposait de passer un super moment tous réunis organisé durant plusieurs mois ensemble, et qui nous permettrait de faire un beau pied de nez à un certain virus ? Vous seriez partants ?

Nous aimerions organiser une fête du village le 25 juin 2022, avec nos associations, notre périscolaire et tous les habitants de Fontenay afin de remettre du bonheur, de la joie, après tous ces mois d'isolement dû à cette pandémie.

Le Comité Des Fêtes avait organisé entre 2005 et 2009 trois fêtes du village. Un trio de conseillers municipaux, pleinement soutenu par le conseil veut relancer cette festivité.

Les plus anciens fontenaysiens l'ont déjà expérimenté, mise en place, en garde un souvenir et des anecdotes très positifs !

Nous pourrions nous contenter de créer quelque chose et de vous inviter à venir le jour J, mais cela n'est pas l'objectif... A partir d'un thème qui sera bientôt communiqué, nous vous laisserons le soin de former des équipes entre habitants, du même hameau ou non, vous permettant de préparer avec nous cette journée. Pour cela, il faut de la motivation, des personnes prêtes à partager leur folie et leur fantaisie, à passer un peu de temps en équipe, et même à gagner ! Car oui, cela aboutira à une équipe gagnante.

Etes-vous prêts à vous joindre à l'idée, à réveiller ce joli village et le sortir de son confinement ?

Alors, n'attendez plus et renseignez-vous, voire confirmez-nous votre motivation par mail :

flb.feteduvillage@gmail.com

Nous nous ferons un plaisir de vous informer plus amplement sur les formalités quant à la formation des équipes et le déroulement de la préparation. En espérant être noyés sous les mails...Nous comptons sur vous ! A très bientôt !!!



UNE EQUIPE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DE TOUS

par Gaëlle Aladenize, Directrice Générale des Services

Les services municipaux sont des services de proximité offerts au quotidien, pour répondre aux besoins des citoyens et préparer

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

GAELLE ALADENIZE

La Directrice Générale des Services exécute les tâches administratives confiées par le pouvoir exécutif politique de la commune. Gaëlle Aladenize assiste à ses séances, prépare les documents de travail pour faciliter la prise de décision des élus. Elle a également pour mission la gestion des ressources humaines, les paies des **35 agents communaux** et le suivi de leur carrière. Elle programme le plan de formation pour garantir la mutabilité des services publics qui évoluent et se modernisent. Gaëlle Aladenize coordonne le travail de l'ensemble des agents communaux à qui elle communique les choix arrêtés par les élus et aide à leur mise en œuvre. Elle vérifie la légalité des décisions et est garante d'une gestion communale cohérente. Elle est officier d'état civil.

RESPONSABLE DES FINANCES

MURIEL MONGELARD

Poste indispensable pour la collectivité, en lien avec les élus, Muriel Mongelard applique et contrôle la politique budgétaire et comptable de la collectivité, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Caisse Des Écoles (CDE). Elle assure la préparation puis l'exécution des budgets et de leurs procédures. Elle contrôle financièrement et juridiquement les projets de tous les responsables des services. Elle gère les relations avec les services comptables de l'État. Elle est officier d'état civil.

DIRECTRICE DU SERVICE SCOLAIRE & PERISCOLAIRE

CLEMENCE CHICHEPORTICHE

Le service scolaire et périscolaire représente 23 personnes de terrain et 2 administratifs. La responsable organise directement les activités de 3 agentes spécialisées des écoles maternelles (ATSEM), des 16 animateurs périscolaires ou des études dirigées et de 4 agents de restauration scolaire et d'entretien. En lien avec l'inspection académique, Clémence Chicheportiche adapte, en concertation avec le directeur de l'école, les décisions gouvernementales en matière d'Éducation. Elle réalise les demandes de subventions et les bilans auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour toutes les activités périscolaires mise en place (activités de l'accueil périscolaire, création du conseil municipal enfant (CME), label « Ville amie des enfants », animation « du Champ à l'assiette » sur le temps de la pause méridienne, animation « langage des signes », etc.).

Retrouvez régulièrement l'actualité périscolaire de vos enfants sur Facebook « Periscolaire Fontenay Les Briis ».

SERVICE URBANISME

CAROLE DALLIER

Carole Dallier accueille le public et gère les dépôts des dossiers d'urbanisme des administrés. La compétence « urbanisme » est confiée à la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL). Carole Dallier a une vue générale du processus d'instruction des autorisations individuelles d'occupation des sols. Elle aide les élus à faire respecter le Plan Local d'Urbanisme et les contraintes réglementaires nationales et locales. Carole Dallier est polyvalente. Elle assure une continuité de service et un soutien

pour l'état civil et le scolaire

SERVICE ETAT CIVIL

MARIE-CLAIRE WLOKA

Marie-Claire Wloka est officier d'état civil. Elle administre l'ensemble de la vie citoyenne des fontenaisiens (actes de naissance et de reconnaissance, procédures attachées aux différentes unions, procédures consécutives aux décès : législation funéraire et gestion du cimetière, inscription sur les listes électorales, organisation des scrutins électoraux, etc.). L'obligation de continuité, fait de ce service un des plus importants. Il répond à des règles strictes d'établissement et de publicité des actes d'état civil. En lien avec les services du département, elle gère les questions sociales et administre le CCAS, la téléassistance, la domiciliation, les demandes de logements sociaux. Marie-Claire Wloka réalise également le suivi administratif de la Caisse Des Écoles.

SERVICE SCOLAIRE

NADINE MENDY

Nadine Mendy accueille le public. Elle est sous la responsabilité de Clémence Chicheportiche pour les missions du service scolaire. Elle est l'interlocutrice privilégiée des parents d'élèves de l'école Georges Dortet. Elle administre le portail famille et les logiciels de gestion des réservations (activités périscolaires et réservation des salles communales) et de facturation. Elle est en charge des relations avec le prestataire de restauration et de transport scolaire. Nadine Mendy est polyvalente. Elle assure une continuité de service et un soutien pour l'état civil et le social. Elle assiste administrativement les élus lors des mariages et parainages civils.

POLICE MUNICIPALE

LAURENT BOURDET

Laurent Bourdet exerce ses fonctions au plus près de la population. Il a pour principale mission la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Ses missions sont préventives et judiciaires. Laurent Bourdet rend des comptes à ses responsables, le préfet et le Maire. Il a un pouvoir répressif. Il doit constater et chercher les auteurs d'infractions. Il fait respecter les arrêtés de police pris par le Maire, rédige les procès-verbaux de contravention, verbalise les propriétaires de chiens dangereux qui ne respectent pas la loi. Laurent Bourdet peut également inspecter visuellement et fouiller (avec l'autorisation du propriétaire) les sacs et bagages, verbaliser en cas de constatation d'incivilités : dépôt d'ordures dans la nature, tapage nocturne, animaux dangereux en liberté, etc.).

Fontenay-lès-Briis a voté une verbalisation à hauteur de 15 000 € pour les incivilités liées aux dépôts sauvages.

La présence de l'hôpital de Bligny sur le territoire fontenaisien entraîne la gestion funéraire, en moyenne, de 400 décès par an par Marie-Claire Wloka et Laurent Bourdet.

MEDIATHEQUE

ANNE-CHRISTELLE MENU

L'offre culturelle de la médiathèque Serge Reggiani est un choix politique et une chance pour les administrés de la commune et des alentours. Anne-Christelle Menu est le trait d'union entre les ouvrages et les usagers. L'accueil du public, la conservation du fonds, le classement, la gestion du prêt... ses tâches sont nombreuses. En lien avec la bibliothèque départementale et à partir des catalogues d'éditeurs et de la presse spécialisée, elle établit un choix de livres, de revues, de livres électroniques à lire sur liseuse, mais aussi de vidéos, en fonction des demandes, de l'actualité des parutions et des crédits disponibles. Anne-Christelle Menu crée du lien social dans un lieu de rencontres et d'échanges privilégié pour tous les publics. Les assistantes maternelles de la CCPL participent aux activités **bébés lecteurs** organisées mensuellement. L'ouverture au public les lundis, mercredis et samedis permet à chacun de trouver un créneau pour venir lire et emprunter des ouvrages.

Retrouvez régulièrement l'actualité de votre médiathèque sur Facebook « Médiathèque de Fontenay-lès-Briis ».

Médiathèque Serge Reggiani - 4 rue du Bon Noyer

Les horaires d'ouverture au public de la médiathèque sont les suivants :

Lundi, Jeudi: 15h à 18h30

Mercredi : 10h à 12h30 et de 15h à 18h30

Samedi : 10h à 12h

SERVICES TECHNIQUES

NICOLAS THOMASSON

SEBASTIEN LORTHOIR

BRICE FUGONI

MAYRRON DELAGE-ROUZEAU

Les services techniques regroupent l'ensemble des services et des moyens qui permettent d'effectuer l'entretien du patrimoine communal, de réaliser des travaux sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts. Les agents des services techniques répondent à des demandes variées émanant de tous les services pour des réparations, des livraisons de matériels, des installations et désinstallations de salles pour les cérémonies citoyennes et les festivités communales. Ils sont présents pour les urgences de terrain, le déneigement des rues, les arbres qui tombent sur la voie publique, les animaux perdus ou morts dans l'espace public, l'organisation de l'enlèvement des dépôts sauvages en lien avec la police municipale.



BON A SAVOIR

DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITEE ET PASSEPORTS

La commune de Fontenay-lès-Briis ne délivre pas de carte d'identité ni de passeport. Vous pouvez compléter la pré-demande en ligne et prendre un rendez-vous dans l'une des 34 villes de l'Essonne qui possèdent un équipement biométrique.

Le site internet de Fontenay-lès-Briis et celui de la préfecture de l'Essonne vous indiquent où vous pouvez faire vos papiers d'identité en Essonne :

www.essonne.gouv.fr



PETITE ENFANCE RÉSEaux D'ASSISTANTES MATERNELLES LIBELLULE ET PAPILLON

par Anne-Rose Nordberg,
Conseillère municipale déléguée à la Petite-Enfance

La Communauté de Communes du Pays de Limous (CCPL) a organisé récemment des réunions d'information sur la gestion de la Petite-Enfance au niveau intercommunaire, réunions auxquelles ont participé la conseillère municipale déléguée municipale à la Petite-Enfance, sa suppléante et la secrétaire de mairie en charge de ces dossiers. Ces rencontres ont permis d'apprécier le professionnalisme et la qualité du service rendu dans ce domaine, tant par le personnel administratif de la CCPL que par les directions et le personnel des différentes structures, à savoir : les deux Réseaux d'Assistantes Maternelles (RAM) Libellule et Papillon, et les deux Multi-accueils de Gometz-la-Ville et de Soucy.

Fontenay-lès-Briis dépend du RAM Libellule qui réunit actuellement 11 assistantes maternelles. Les multi-accueils comportent 75 places : 35 à Gometz-la-Ville et 40 à Soucy, réparties entre les 14 communes de la CCPL, Fontenay-lès-Briis disposant de 5 places fixes. - tous âges confondus. Compte tenu de ce nombre restreint par rapport à la demande (environ 15 dossiers par an) ainsi que de la diminution du nombre



d'assistantes maternelles sur la commune, l'équipe municipale encourage actuellement très vivement et accompagne avec vigilance le dossier de création de deux microcrèches privées de 10-12 places chacune, qui seront situées dans la grange du lotissement de la Tourelle. Ces nouvelles structures devraient ainsi permettre à davantage de familles de trouver, sur la commune, pour leurs jeunes enfants, un mode de garde qui leur convienne.

Ce dossier étant en cours d'instruction, les dates d'ouverture de ces structures ne peuvent être actuellement précisées, mais seront communiquées dès qu'elles seront connues, ainsi que toutes informations utiles concernant leur fonctionnement et les modalités d'inscription.



finalement été reportée le 12 septembre 2021 et nous croisons les doigts pour qu'aucun autre obstacle ne se mette sur notre chemin. Ces annulations en série ne nous ont donc pas permis d'obtenir tous les gains d'argent escomptés que nous percevions habituellement. Cependant, les commandes des chocolats de Noël ont été plus nombreuses que jamais et la récente opération "c'est l'heure du goûter" permettront de réaliser de belles actions pour les enfants.

La crise sanitaire ayant aussi affecté les finances de beaucoup de foyers, les membres de la Caisse des Écoles ont fait le choix de ne pas faire d'appel à cotisation cette année.

Comme le dit le proverbe "A quelque chose malheur est bon", si les recettes sont moindres cette année, les dépenses le sont aussi ; Seules deux expositions, "Petit Poucet" pour les maternelles et de "Léonard de Vinci" pour les élémentaires ont eu lieu au sein de l'école, les sorties scolaires ont toutes été annulées.

Le sport en extérieur étant autorisé, grâce aux subventions de la Caisse des Écoles, les élèves de CE2 et CM1 ont découvert la pratique du Hockey sur gazon à l'occasion de 6 séances d'une heure par niveau, espérons que ce galop d'essai fera naître des envies de pratique de ce sport souvent méconnu.

CAISSE DES ECOLES

Du fait des dernières élections municipales de mars 2020, le collège des conseillers élus de la commune au sein du conseil d'administration de la Caisse des Écoles a changé ; le collège des bénévoles élus (parents d'élèves et habitants de la commune) a également évolué à la suite de quelques démissions. Selon les statuts en vigueur, la CDE est présidée par le Maire Thierry Degivry, Catherine Dupont a été élue à l'unanimité Vice-présidente lors de la réunion du 6 octobre 2020 par les autres membres du conseil d'administration.

Que s'est-il passé depuis cette nouvelle mise en place ?

Malheureusement, bien moins d'événements que par le passé ont pu avoir lieu puisque la crise sanitaire interdisait tout rassemblement. La brocante de juin 2020, le loto d'automne comme celui du printemps ont été annulés. La brocante initialement prévue le 13 juin 2021 a

NOS LAVOIRS RÉNOVÉS

par Marjorie Delangue et Laurence Jalabert, Conseillères municipales



Depuis les temps les plus reculés, la lessive s'est faite autour d'un point d'eau plus ou moins bien adapté à cet usage, sur une pierre inclinée ou une sur simple planche : fontaine, mare, étang, cours d'eau. Peu à peu devenue indispensable, la lessive a mené à la construction de bâtiments réservés au lavage : Les lavoirs.

Ceux-ci n'apparaissent qu'au temps des Lumières. Après la révolution, le lavoir devient un symbole de l'accès égalitaire à l'un des plus précieux biens naturels : l'eau.

Les villages s'équipent alors de lavoirs à la suite de la prise de conscience collective des principes élémentaires d'hygiène. L'importance accordée aux questions de salubrité publique accompagne également le développement économique des campagnes.

L'objectif premier était de faciliter le travail des lavandières et accessoirement d'édifier un bâtiment de qualité à l'honneur de la commune. Considérés comme indispensables à la vie de la cité, ces nouveaux temples de l'eau valorisaient les tâches répétitives et épuisantes des lavandières. Après de nombreuses avancées technologiques intermédiaires, la machine à laver fait son apparition dans les années 1950/1960, mettant fin progressivement à une corvée redoutable.

L'âge d'or des lavoirs n'aura duré, au total, qu'un peu plus d'un siècle mais laisse une trace un peu partout dans les villes et villages. Devenus aujourd'hui éléments incontournables de notre patrimoine rural, témoins de la vie d'autrefois, les lavoirs font partie des édifices qu'il faut à tout prix conserver.

Notre village est riche de ce patrimoine, par la possession de 2 lavoirs, l'un au Bourg et l'autre à la Roncière.

Le lavoir du Bourg prend sa source à la fontaine Bourbon. C'est en 1846 que M. Hailig, seigneur de Fontenay, donne l'usage perpétuel de la source de la fontaine Bourbon et du lavoir. La commune rachète le lavoir en 1939. Sa toiture est ajoutée plus tard, permettant à la fois la protection ainsi que la récupération des eaux de pluie.

L'usage du lavoir par les familles fontenaysiennes du bourg étaient très organisés, chaque famille connaissait son jour de lessive et cela permettait d'éviter les embouteillages, mais aussi parfois les "mauvaises rencontres" et oui de tout temps les tensions de voisinage existent ! Ce lieu était, malgré cela, un lieu d'échanges, un lieu où le travail pénible devenait un moment de partage et de vie

pour petits et grandes.

Le lavoir de la Roncière prend, lui, sa source dans la rivière La Charmoise. Contrairement au lavoir du bourg qui est composé de bassins restant pleins en permanence, celui-ci est équipé d'un système mécanique permettant de venir retenir l'eau le temps d'usage et de laisser l'eau suivre son cours le reste du temps. Un troisième lavoir existait aux abords de l'école, mais, n'étant plus entretenu, il a été détruit car devenu dangereux. Nous avons tous au cours des dernières décennies modernisé nos doux foyers et l'usage des lavoirs dans notre région, entre autres, est un lointain souvenir. Pourtant, nous avons su conserver leur charme et le doux souvenir du labeur de nos anciens, qui se sont montrés heureux lors des récents nettoyages effectués. Les

souvenirs de cette époque révolue laissent des anecdotes parfois drôles, parfois attendrissantes de parents, et aussi d'enfants, maintenant adultes. Cela nous donne du baume au cœur pour tout mettre en oeuvre à la poursuite de leur restauration. La richesse de celle-ci peut ne pas se limiter à une richesse patrimoniale, si elle est faite par nos soins ! Du métier ou simple main forte, tout le monde est le bienvenu pour participer et partager un moment de convivialité, surtout en ces temps de distanciation. Même si, aujourd'hui, végétations et batraciens sont les seuls à profiter physiquement de cette richesse, leur beauté et histoire est le plus beau cadeau qu'ils nous font à nous, Fontenaysiens, de toujours ou depuis peu. Sachons leur rendre la pareille en les bichonnant.



MEDIATHEQUE SERGE REGGIANI

par Anne-Christelle Menu, Responsable de la médiathèque

À l'aube de cet été que nous espérons "normal", avec une rentrée qui se profile tout en projets, il est temps de faire un **petit bilan de la vie à la médiathèque** depuis le premier confinement.

Durant le premier confinement de mars 2020, nous avons été contraints de fermer: cela nous a notamment permis de réaménager les locaux en vue de la réouverture. Un mal pour un bien puisque nous sommes maintenant face à la porte d'entrée, une configuration beaucoup plus accueillante, malgré le plexiglas qui nous a spontanément fait appeler le bureau "le bocal" !

Nous avons également pu **mettre en place le catalogue de la médiathèque en ligne** : il est opérationnel depuis le mois de mai 2020, malgré quelques difficultés informatiques et nous ajoutons progressivement des fonctionnalités et autres images pour le rendre de plus en plus attrayant !

Vous pouvez également vous connecter pour voir vos prêts en cours et réserver des livres et DVD.

Il est accessible via le site de la mairie :

<https://www.fontenay-les-briis.fr/cadre-de-vie/bibliotheque-mediathèque-serge-reggiani/mediathèque>

Après de nombreuses adaptations d'horaires et autre système de "Réserve, Viens & Emporte", la médiathèque a **réouvert ses portes au public début décembre 2020**, dans des conditions à peu près "classiques" : Quarantaine pour les documents en retour, pas de consultation sur place, distances sociales et un maximum de 10 personnes simultanément.

Durant cette période, nous avons également accueilli **Charlène Prieur**, qui officie en tant que bénévole lorsque ses horaires de travail le lui permettent : elle nous est d'une aide précieuse pour toutes les tâches qui ne se voient pas toujours et pourtant si nécessaires au bon fonctionnement de toute médiathèque ! Elle contribue notamment au tri, au nettoyage et à la mise en place d'une nouvelle signalétique afin que chacun s'y retrouve au mieux dans les rayons.

Elle participe également à la sortie de quarantaine des documents : actuellement, chaque lundi, environ 400 documents sont ainsi "bipés" en retour puis rangés !

En effet, actuellement, suivant les préconisations des profession-



nels de bibliothèques, nous gardons en quarantaine les documents que vous nous ramenez pendant 4 jours. Cette précaution nécessite de les stocker, puis de les "biper" en retour et de les ranger, en nombre et non pas au fur et à mesure comme "avant".

Un grand merci à elle pour son implication active et sa bonne humeur.

D'autre part, à ce jour, nous n'avons pas encore pu faire d'achats de livres, notre librairie habituelle étant fermée : nous croisons les doigts pour que, lorsque vous recevrez cette Lettre, nous croulions sous les cartons de nouveautés : à cataloguer, à équiper et mettre sur notre désormais célèbre tourniquet de "Nouveautés" !

Sachez que nous avons hâte de pouvoir à nouveau organiser des animations et vous permettre de revenir lire sur place etc., mais il nous faut encore faire preuve d'un peu de patience !
Alors, et si on rêvait un peu ? Projetons-nous à la rentrée !

En septembre, nous espérons pouvoir reprendre les séances "bébés-lecteurs" pour les 0-3 ans. Nous équiperons les adultes de masques transparents afin de faciliter la lecture aux tout-petits.

Nous espérons également pouvoir vous proposer l'animation "P'tites Mains & Papotes" pour les enfants de 3 à 6 ans, et de 7 à 10 ans avec un parent. L'occasion pour les uns et les autres de se retrouver pour un moment convivial, de partage et d'échange entre parent et enfant.

De plus, nous allons bientôt proposer un service de "Portage à domicile" pour les personnes en difficulté temporaire ou permanente, ne pouvant pas se rendre à la médiathèque, afin de leur procurer un accès à la lecture et aux DVD. Nous vous en reparlerons bientôt !

Je vous souhaite de passer de belles vacances, et à très vite !

PETIT FLASH-BACK SUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NOTRE VILLAGE

par Catherine Dupont, Vice Présidente du CCAS

Bien entendu, ces derniers mois, les activités du CCAS ont été étroitement liées à la pandémie ne permettant pas à nos aînés de se réunir ni pour le traditionnel repas de fin d'année ni pour la galette et autres rendez-vous que nous avions imaginés.

Mais il convient de rester positif car des bonnes nouvelles, il y en a eu quand même :

- Certainement la plus importante : si quelques personnes nous ont quittés du fait de la Covid, la commune de Fontenay-lès-Briis a été relativement épargnée. Les membres du CCAS ainsi que certains élus ont veillé sur les plus fragiles en leur téléphonant, en allant leur porter assistance (petites courses par exemple) ou tout simplement en leur apportant des attestations de déplacement "papier". En ce qui concerne la vaccination, les aînés qui en ont fait la demande, ont été aidés pour leur prise de rendez-vous et certains ont même été transportés jusqu'à des centres de vaccination plus ou moins proches.

- Le repas de fin d'année n'a pu avoir lieu mais plus de 100 colis de Noël (62 colis simples et 39 colis doubles) ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans. Certains, s'estimant chanceux malgré tout, ont renoncé à leur colis pour en faire bénéficier des familles dans le besoin, qu'ils en soient remerciés.

- Pour la 2ème année consécutive, le 1^{er} mai tombait encore dans une période de confinement synonyme d'isolement. Pas question pour les membres du CCAS aidés de fontenaysiens de ne pas perpétuer la tradition du brin de muguet. Près de 90 pots ont été distribués pour le plaisir de tous, cueilleurs ou bénéficiaires. A noter qu'à part de l'énergie humaine, cette opération n'a rien coûté à la collectivité puisque les brins proviennent d'une cueillette faite dans les parcs et forêts de notre village.

- Les finances du CCAS étant saines et maîtrisées, il a été possible d'octroyer quelques aides financières à des personnes momentanément gênées ainsi qu'à des associations œuvrant dans le social.

L'optimisme étant de rigueur, le CCAS donne rendez-vous à tous les fontenaysiens de plus de 75 ans au prochain repas de fin d'année fixé le vendredi 10 décembre 2021 à 12h aux Marronniers. Une invitation personnalisée leur sera envoyée courant octobre.



GROUPE SCOLAIRE GEORGES DORTET

LE PROJET DU COMPLEXE SCOLAIRE SUR LES BONS RAILS

par Jean-Paul Jacquet,
Adjoint en charge des travaux et "grands projets"

Le mandat précédant avait pour vision de scinder la partie périscolaire de la partie école de notre Groupe Scolaire Georges Dortet. Malheureusement le projet lancé est passé par une phase d'appel d'offre (AO) qui s'est montré infructueux suite à des réponses économiques bien au-delà de l'enveloppe financière globale estimée et des possibilités de financement obtenues. L'AO s'est donc caduqué mettant les espoirs de réalisation un peu en attente à la fin de l'ancienne mandature.

Avec la nouvelle équipe municipale nous avons repris le projet Périscolaire, en y amenant une nouvelle vision et de nouvelles perspectives.

Tout d'abord nous avons bien pris en compte les impacts économiques, comme la capacité financière de la commune, la possibilité de préserver les subventions obtenues et surtout la recherche de nouvelles aides financières. Puis nous avons regardé les possibles impacts environnementaux avec la valorisation du patrimoine communal en travaillant sur le réaménagement des cours des écoles, la gestion des eaux pluviales avec leur récupération et la rétention de ces dernières à la parcelle ; Nous avons également considéré la possibilité d'augmenter la capacité de rétention de la Gironde en amont de la RD97, et également l'atteinte du bon état écologique de la Gironde en limitant les intrants et en favorisant la biodiversité en limite Gironde/ parcelle agricole. Les impacts sociétaux sont bien évidemment un des gros facteurs du projet, avec des effectifs d'élèves croissants bien que stabilisés depuis deux ans, l'arrivée de jeunes couples dans notre commune, avec une augmentation de la population ces dernières années, un bâti vieillissant avec des lieux de vie comme l'espace office vétuste et le réfectoire sous dimensionné et mal insonorisé. Considérant tous ces éléments, nous avons donc décidé d'élargir notre réflexion en intégrant le Projet Périscolaire à un nouveau projet de « **Complexe Scolaire** ». Notre ambition est donc relayée par notre vision globale pour le devenir de cet équipement public indispensable à la vie de notre commune.

LE « COMPLEXE SCOLAIRE » C'EST DONC

Les Accès au Groupe Scolaire

- Parking Parents - Rue de la Coque Salle terminé pour la rentrée 2020
- Accès PMR depuis le Parking Parents par la sente le long du plateau d'évolution
- Réfection du trottoir rue de la Coque Salle depuis le Parking Parent
- Aménagement d'un accès au nouveau bâtiment Périscolaire

Réaménagement du Parking Personnel Ecole

- Création d'une liaison piétonne entre le Groupe Scolaire et le CR9
- Réaménagement des espaces extérieurs



- Réaménagement et extension des superficies utilisables des cours des écoles
- Création d'un bassin de récupération des eaux pluviales (EP) dans l'enceinte du groupe scolaire
- Désimperméabilisation et réaménagement de l'espace de stationnement du personnel des écoles dans l'enceinte du groupe scolaire
- Création du jardin pédagogique utilisant la récupération des EP des toitures des écoles
- Achat des parcelles de terrains boisés le long du Parking Personnel Ecole et de la future liaison piétonne

Le Périscolaire

- Création d'un bâtiment périscolaire dans l'enceinte du Groupe Scolaire et au plus proche des écoles pour faciliter les trajets des enfants d'une activité à une autre.

Les Ecoles

- Modernisation et extension de la partie cantine
- Possibilité de création d'une classe supplémentaire si nécessaire
- Rénovation des classes et zones de circulation
- Economie d'énergie avec la mise en place d'éclairage de pavés LED intégrés dans les faux plafonds faisant suite à une démarche déjà engagée.
- Economie d'énergie avec la rénovation du système de chauffage



- Bien être des enfants avec mise en place de systèmes de purification d'air

Notre projet, c'est avant tout un planning prévisionnel de réalisation générale des travaux

Les accès au Groupe Scolaire : Réalisation 2021 - 2024

Réaménagement des espaces extérieurs : Réalisation 2021 - 2023

Périscolaire : Réalisation 2021 - 2022 (pour la rentrée scolaire 2022/2023)

Ecoles : Réalisation 2021 - 2024

Un planning plus actualisé sera mis en place au fur et à mesure du montage des dossiers économiques

Après une première présentation sommaire aux parents d'élèves élus, la partie **Périscolaire** avec la construction de son bâtiment est déjà lancée. Une pré-estimation budgétaire est en cours avec pour objectif de rester au plus près de l'enveloppe globale des subventions déjà obtenue. Les travaux de sondages du terrain du Groupe Scolaire ont été réalisés et les résultats reçus font partie d'un rapport géotechnique qui sera remis à tous les soumissionnaires au travers des documents de consultation de l'appel d'offre. Nous sommes actuellement en phase de montage du dossier technico-administratif de consultation des entreprises que nous traitons en parallèle avec la recherche d'un cabinet pouvant nous



accompagner sur ce projet en jouant le rôle de AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

Nous avons fait deux choix importants pour la réalisation du bâtiment. En premier lieu nous voulons une construction du bâtiment de type modulaire, permettant ainsi une standardisation des méthodes de construction et une facilité d'agrandissement ultérieur si nécessaire. Ensuite nous voulons lancer un appel d'offre en « Conception et Réalisation », où le constructeur sera également le concepteur de l'ouvrage, conception basée bien évidemment sur notre expression de besoins qui lui sera transmise au travers des documents techniques de l'appel d'offre. Dans ce cas également le rôle de MOE (Maîtrise d'œuvre) sera intégré dans les prestations de l'entreprise qui sera retenue.

Sur la partie **Réaménagement des espaces extérieurs**, nous comptons nous appuyer sur l'assistance du Syndicat de l'Orge, qui a déjà exécuté pour le compte de la commune au titre de MOE la réalisation du parking de rue de la Coque Salle. Pour l'**Ecole** plusieurs ingénieries spécialisées dans les installations de « restauration collective » ont déjà été consultées pour la réalisation d'un avant-projet que nous partagerons avec toutes les parties prenantes avant de lancer la phase construction. Notre recommandation principale dans l'élaboration de cet avant-projet est la mise en place pour les classes élémentaires d'un service de type « self », ce qui permettra aux élèves d'être plus autonomes, de gérer eux-même leurs déchets alimentaires

en fin de repas et donc d'avoir moins de gâchis et de ne pas s'attarder à la cantine, faisant ainsi baisser significativement le volume sonore.

En termes d'économie d'énergie, nous sommes actuellement en discussion avec les services de ALEC (Agence Locale de l'Énergie



et du Climat) dans le but d'établir un bilan énergétique sur la commune et bien évidemment sur les bâtiments des écoles. Celui-ci nous permettra d'évaluer au mieux la phase de rénovation énergétique en termes d'isolation et de mode de chauffage à mettre en œuvre au niveau des bâtiments de l'école mais également de la globalité des biens de la commune.

Bien évidemment pour chacune de ces phases et à chaque moment important de notre projet, les parents d'élèves élus, le corps enseignant, le personnel périscolaire, qui sont impactés directement par ce projet seront consultés et informés.



FORMATION FREDON

FRELON ASIATIQUE

par Jérémie Brunel, Conseiller municipal

On entend beaucoup parler du frelon asiatique. Il serait énorme, il serait agressif, il serait mortel pour l'homme et décimerait les populations d'abeilles. D'autres voix prétendent qu'il faut le laisser vivre, qu'il est un pollinisateur aussi efficace que d'autres et qu'il participe à la biodiversité. Pour certains il faudrait l'exterminer sans autre forme de procès,

lui comme ses cousins européens, quand d'autres suggèrent de l'ignorer et de laisser faire la Nature.

J'ai eu envie de mieux connaître *Vespa velutina nigrithorax* et de mieux comprendre les enjeux de cette question. J'ai sollicité une formation financée par le département, auprès de **Fredon ile de France**, organisme à vocation sanitaire (OVS) : c'est la structure opérationnelle chargée d'intervenir avec l'État dans la surveillance, la prévention et la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux au titre du Code rural.

Le frelon asiatique a-t-il toujours vécu en ile de France

Le frelon asiatique est arrivé en France en 2004, depuis il a colonisé la quasi-totalité de la France. En 2014, 31 nids ont été détruits en Ile de France, 350 en 2017, 2350 en 2018. La croissance est exponentielle

Le frelon asiatique est-il particulièrement agressif et dangereux pour l'homme

Le venin du frelon asiatique n'est pas plus concentré ni plus dangereux que celui du frelon européen ou d'une guêpe. Si vous n'êtes pas allergique, vous n'avez rien à craindre d'une simple piqure. Les frelons (européens et asiatiques) sont agressifs s'ils sentent leur nid menacé. Ne pas s'approcher à moins de 5 mètres. Le frelon européen est-il bénéfique pour l'environnement ? Le frelon européen adulte se nourrit de fruits et de fleurs. Il

participe par conséquent à la pollinisation même si son efficacité est moindre que celle des abeilles. Par ailleurs, il est un auxiliaire dans la mesure où il s'attaque à la fausse teigne de cire, un insecte qui nuit aux ruches en détruisant aux rayons de cire.

Les jeunes larves ont en revanche un régime alimentaire fortement protéiné, et pour les nourrir, les adultes s'attaquent aux mouches (et limitent leur prolifération), libellules, papillons, et parfois aux abeilles (40% du régime des larves est constitué de thorax d'abeilles).

Le frelon asiatique est-il bénéfique pour l'environnement ?

On retrouve les mêmes caractéristiques que chez son cousin européen, avec quelques différences notables qui justifient la lutte contre le frelon asiatique : les nids de frelons asiatiques sont plus densément peuplés et le besoin en nourriture protéinée par conséquent beaucoup plus important. Par ailleurs le régime alimentaire des larves est constitué à 90% de thorax d'abeilles. D'où son surnom, non usurpé, de « tueur d'abeilles ». L'impact environne-

mental du frelon asiatique sur la biodiversité est par conséquent largement négatif.

Comment faire la différence entre un nid de frelon asiatique et un nid de frelon européen ?

A ce stade de connaissance, nous comprenons que le frelon européen doit être protégé (c'est une espèce protégée dans de nombreux pays européens, mais pas en France), tandis que son homologue asiatique doit être éliminé. Pour distinguer les nids, on peut distinguer leurs occupants : le frelon asiatique présente un certain nombre de caractéristiques physiques différentes de son cousin européen :

Il est plus petit, il a la dernière articulation des pattes jaunes, le début étant noir, tandis que celles du frelon européen sont brunes, il possède un thorax noir tandis que celui de l'européen est brun/roux...

Pour distinguer les nids : les nids secondaires des frelons asiatiques

sont souvent positionnés très haut dans les arbres. Ils ont systématiquement un trou (ouverture) latéral tandis que les nids de frelons européens ont une entrée vers le bas.

Peut-on compter sur des prédateurs du frelon asiatique pour limiter sa population ?

Il existe des prédateurs du frelon asiatique (mésange charbonnière, pie, pie grièche,

poules) mais ceux-ci ne s'attaquent en général qu'aux ouvrières qui sont immédiatement remplacées au sein du nid par sa fondatrice. Les prédateurs des frelons asiatiques ne peuvent limiter sa prolifération.

Faut-il détruire les nids toute l'année ?

Si les nouvelles reines, futures fondatrices de colonie, se sont déjà éparpillées dans la nature il est trop tard pour intervenir. En fonction du développement de la colonie, il peut donc être utile ou non de la détruire. La colonie mourra naturellement en décembre et le nid sera abandonné, avant d'être naturellement détruit par les intempéries.

Que faire si vous détectez un nid ? Donner l'alerte !

N'intervenez pas !

Contactez la mairie environnement@fontenay-les-briis.fr, ou le policier municipal. Nous viendrons sur place nous assurer qu'il s'agit bien d'une colonie de frelons asiatiques, et nous vous proposerons différentes entreprises agréées par Fredon pour intervenir.



LES MARRONNIERS 2

UN NOUVEL ESPACE MULTIACTIVITES ASSOCIATIF

par Jean-Paul Jacquet,
Adjoint en charge des travaux et "grands projets"

Le bâtiment des Marronniers à Bel Air, est un immeuble en copropriété, une partie appartient à la Communauté de Communes du Pays de Limours, l'autre partie à la commune. Jusqu'en mars 2020, la CCPL était propriétaire de 48% et la commune de Fontenay-lès-Briis de 52% de la copropriété. En mars 2020, la CCPL a cédé à la commune une partie de sa part de copropriété soit environ 10% de la surface ; La commune est ainsi propriétaire de 62% de la copropriété des Marronniers. Sur la surface acquise par la commune, que nous aimons à appeler « **les Marronniers 2** », il avait été envisagé par l'ancienne mandature d'aménager une salle polyvalente complémentaire à celle déjà existante dans le bâtiment principal, mais de dimension inférieure.

La nouvelle majorité municipale, dès sa mise en place, s'est interrogée sur le devenir de cette partie du bâtiment non aménagée et donc inexploitée jusqu'à aujourd'hui. De nos interrogations et de nos discussions avec les associations de la commune, il est rapidement ressorti qu'un besoin de stockage se faisait ressentir. À ce moment nous avons envisagé que ce nouveau local pourrait, à moindre frais, être affecté à des zones de stockage. Mais au-delà des associations, les jeunes de Fontenay avec le Conseil Municipal des Jeunes qui était en devenir, ont très claire-

ment fait passer le message qu'un besoin urgent d'un lieu de rassemblement se faisait ressentir sur la commune. Le lieu de rassemblement devait être facilement accessible à tous et sur un emplacement évitant la gêne sonore que pourrait occasionner un regroupement de jeunes.

Alors pourquoi donc ne pas fusionner l'idée de l'ancienne mandature avec celle de la nouvelle équipe pour cet espace des

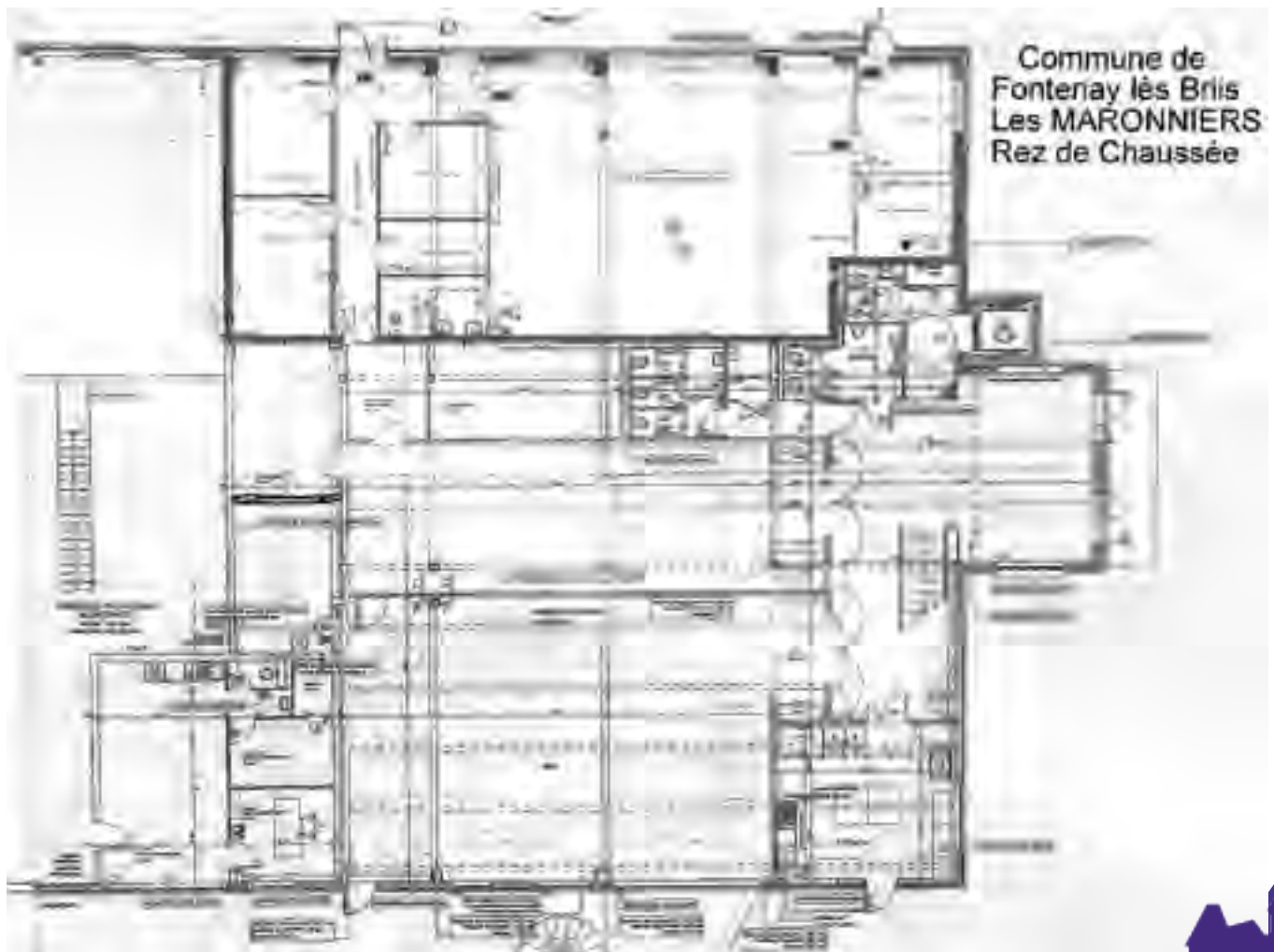
« **Marronniers 2** ».

La création d'un lieu de rencontre pour les jeunes avec une salle polyvalente, salle qui occasionnellement pourrait également être utilisée par des associations, optimisant ainsi les coûts de construction, et maximisant les réponses aux besoins de nos associations et aux envies de nos jeunes.

À la suite de plusieurs avant-projets menés par les élus de la majorité municipale du Groupe de Travail Bâtiment, les 165 m² dont nous disposons seront utilisés pour moitié en une salle polyvalente où nos jeunes pourront donc se rassembler et pour moitié en plusieurs aires de stockage pour les associations.

Les jeunes Fontenaysiens auront donc maintenant leur propre lieu dont la responsabilité sera confiée en partie au Conseil Municipal des Jeunes. Ce dernier en assurera avec les services municipaux la gestion et la bonne tenue au quotidien.

Le budget "travaux" pour l'aménagement des **Marronniers 2** a été voté en Conseil Municipal et nous espérons démarrer les travaux dans ce local le plus rapidement possible avec pour première ambition l'ouverture pour la rentrée 2021/2022.



TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS MAI 2020

par Jean-Paul Jacquet,

Adjoint en charge des travaux et "grands projets"



- 1 Nettoyage complet des espaces verts du cimetière
- 2 Réhabilitation d'un des escaliers au Four à Chaux
- 3 Rénovation des mâts d'éclairage et passage en éclairage LED à basse consommation pour l'éclairage public de l'allée des Tilleuls
- 4 Rénovation de l'éclairage public avec passage en éclairage LED à basse consommation sur 50% de la rue des Vignes.
- 5 Finitions et réception du parking rue de la Coque salle
- 6 Mise en place d'un mât d'éclairage public face à l'école primaire
- 7 Rénovation des faux plafonds avec mise en place de dalles d'éclairages LED dans le hall de l'école maternelle
- 8 Sondages géotechniques sur le terrain du Groupe Scolaire pour préparation du projet « Complexe Scolaire »
- 9 Mise en place de mobilier urbain, face au cimetière, au parc des Rochers, à la mairie, le long de la rue des Sources, sur le plateau d'évolution rue de la Coque Salle, à l'entrée du terrain des Marronniers, à l'abris bus de la Charmoise
- 10 Rénovation de mobiliers en différents points de la commune
- 11 Réaménagement de l'entrée du terrain des Marronniers avec l'installation de bancs et bacs à fleurs et la mise en place d'un système anti-passage de véhicule sur les espaces verts
- 12 Fin des travaux de mise en sécurisation du carrefour d'Arpenty



DES PROJETS

A LA CARTE

par Clémence Chicheportiche
Directrice du service Péri-scolaire



Malgré un début d'année compliqué avec la mise en application des protocoles et de toutes les contraintes liées à cette pandémie, l'équipe d'animation péri-scolaire a très rapidement rebondi pour s'adapter et se recentrer afin de mener à bien ses nouveaux projets et faire vivre un peu de bonheur aux enfants. Nous avons souhaité accentuer nos propositions afin de pallier les manques d'activités extrascolaires liés à la Covid et ainsi permettre aux enfants de s'épanouir à travers nos activités.

Une nouveauté depuis septembre 2020, la gazette du péri-scolaire envoyée tous les mois sur la boîte mail des parents. Cette publication nous permet de mettre en lumière les activités projets et événements qui se déroulent sur l'ensemble de nos temps péri-scolaires.

L'équipe d'animation propose aux enfants chaque midi des ateliers ludiques sous différentes formes (sportifs, manuels, de construction...).

Un planning hebdomadaire est affiché. Ainsi, les enfants peuvent en prendre connaissance. Chacun est libre de vaquer à ses occupations et a le choix ou non de participer aux activités proposées par les animateurs.

Les grandes sections bénéficient également d'activités ludiques sous forme de jeux collectifs sur le temps du midi avant le repas. Elles permettent de susciter et d'entretenir l'échange à travers le jeu mais aussi de développer la motricité et donner aux enfants l'occasion de partager un moment agréable en petits groupes.

Les plannings sont mis à disposition des familles par voie d'affichage à l'école ou consultable sur le site internet de la commune:

www.fontenay-les-briis.fr >> cadre de vie >> accueil de loisir periscolaire



RETOUR EN IMAGES

Durant cette année 2020-2021, et dès le retour de congés de Toussaint, les animateurs ont fait le choix d'aborder des thématiques entre chaque période de vacances scolaires et ainsi de dynamiser les ateliers péri-scolaires pour le plus grand plaisir des enfants :

En novembre 2020, petit voyage dans le monde de Disney suivi de la magie de Noël durant le mois de décembre 2020.

Au retour des vacances de Noël, le mois de janvier a été rythmé par l'imaginaire des contes. En février 2021, nous avons célébré la fameuse fête de la Saint Valentin.

Durant le mois de mars, la commune de Fontenay-lès-Briis s'est mobilisée dans le cadre de la **LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** intitulé Mars Bleu.

Avril et mai, nous sommes partis à la découverte des pays du monde. Nous clôturerons cette fin d'année scolaire par un dernier voyage en safari.





HALLOWEEN 2020



L'HIVER JANVIER 2021



MARS BLEU 2021



LA SAINT VALENTIN FÉVRIER 2021

NOS EVENEMENTS



KOH-LANTA OCTOBRE 2020



**FLASH-MOB
NOVEMBRE-DECEMBRE 2020**



TOURNOI DE FOOTBALL MARS 2021

Lors des temps du midi, à travers un tournoi de football, avec des équipes mixtes et de tous âges, nous avons voulu transmettre la discipline, tout en les rapprochant et en leur inculquant le respect des valeurs sportives.

CHALLENGE REUSSI



FORT BOYARD A VENIR EN JUIN 2021

Les animateurs ont préparé pour fin mai, un grand jeu Fort Boyard, ils ont concocté des énigmes et des épreuves hors normes pour vos enfants.

L'équipe d'animateurs a confectionné de toutes pièces un jeu Fort Boyard pour nos petits aventuriers en herbe. Il s'organisera sous forme de chasse au trésor, un savant mélange d'aventures et d'énigmes. Les enfants devront récupérer 3 clés qui leur permettront d'ouvrir la grille de la salle du trésor. Grille derrière laquelle se trouve la richesse du fort : les boyards.



NOS PROJETS

PROJET ACTI POUR TOUS :

Dans l'objectif de rendre les enfants plus autonomes, nous essayons de développer la prise d'initiatives en mettant à disposition des espaces, du matériel et des activités clés en mains. Les enfants sont donc libres de faire et de choisir s'ils souhaitent ou non participer aux activités de groupes ou bien mener à bien leur propre projet « enfant ».

Ce projet a débuté courant novembre et a depuis un fort succès notamment auprès des plus grands. En effet, inspirés par les différentes activités déjà vécues, les enfants entreprennent d'eux-mêmes des temps d'activités manuelles (création de bande-dessinée, bijoux en perles, bracelets brésiliens, scoubidous, ...), et d'activités sportives (foot, basket, badminton, ping-pong...)

De même que les activités, des ateliers jeux de sociétés ont également vu le jour, avec de plus en plus de participants. Afin de répondre au mieux à la demande, l'équipe périscolaire a investi dans le renouvellement des jeux de société. Nous comptons pérenniser ce projet et ainsi poursuivre cette démarche qui, nous l'espérons, permettra de répondre davantage aux sollicitations et envies des enfants

PROJET ECO-CITOYENNETE :

Ayant pour ambition de développer l'écocitoyenneté, sensibiliser au développement durable et apprendre à protéger notre environnement tous ensemble, nous avons choisi de créer un projet écocitoyen !

Prêt, Feu, Partez pour sensibiliser nos plus jeunes à l'environnement et commencer à préparer le terrain pour l'année prochaine. Ainsi, nous espérons voir notre potager sortir de terre pour l'année scolaire 2021-2022 et ainsi profiter de notre jardin pour se questionner, observer, planter et récolter tout au long de l'année.

PROJET ALIMENTATION DURABLE

La question de la nutrition s'invitera dans notre programme, une intervention d'ACTI-du champs à la table est prévue le jeudi 20 mai 2021 sur le temps périscolaire du midi pour un atelier sur les fruits et légumes, où nous serons sensibilisés aux bonnes pratiques alimentaires, notamment, la consommation de produits de saisons et locaux précédés par une présentation des différents fruits de saison, de leur mode de culture et de l'exploitation d'origine. Un

atelier de fabrication de crème glacée permettra de finaliser la séance.

Nous attendons avec impatience de pouvoir partager à nouveau des moments avec les parents lors des ateliers du vendredi soir !

À VENIR

Projet théâtre : Une approche théâtrale ludique sera proposée sur les temps du midi par la mise en place d'un atelier hebdomadaire. Ce projet permettra d'aborder différentes notions grâce aux différents jeux et exercices d'improvisation basés tant sur les mots que les émotions ou encore l'imagination.

Ce projet s'inscrit dans cette dernière partie de l'année à la suite de discussions informelles avec les enfants du second service (CE1/CM1/CM2). Nous avons décidé de mettre en place un atelier théâtre hebdomadaire, sur les temps du midi. L'objectif de cet atelier, en plus du divertissement et d'amener le groupe à une première approche de cet art peu connu par certains enfants. Les séances seront axées sur la découverte de soi mais aussi du groupe, à travers des échauffements et des exercices d'improvisation visant à désamorcer l'anxiété des interactions sociales et développer la confiance et la cohésion de groupe.

Mais par-dessus tout l'objectif de cet atelier est de permettre aux enfants de se libérer, de se détendre, d'accepter la critique positive tout en s'amusant !!!

Toute l'équipe d'animation a le plaisir de vous inviter à notre festival du périscolaire placé sous la thématique du cinéma.

Cette manifestation se déroulera le **mardi 29 juin 2021 sur le plateau d'évolution de 16h30 à 18h30.**

Il nous semblait primordial de clôturer cette année scolaire si particulière par un moment convivial et festif.

Evidemment, cet événement sera organisé dans le respect des protocoles sanitaires imposés.

Pour cela, vous recevrez par courriel dans les semaines à venir une invitation avec un coupon réponse à nous retourner. Il est essentiel dans la mise en place et l'organisation de pouvoir mobiliser le public accueilli.

Toute l'équipe d'animation a hâte de vous retrouver.

DES PURIFICATEURS D'AIR DANS LA CANTINE POUR LE BIEN-ETRE DE NOS ENFANTS

par Catherine Dupont, Adjointe en charge des affaires

Nous passons près de 90% de notre temps dans des lieux clos :

logements, transports, écoles ou crèches. La qualité de l'air que nous y respirons est essentielle pour notre santé. Dans les bâtiments, les sources d'émissions de substances polluantes sont nombreuses : matériaux de construction, peinture, ventilation, produits d'entretien...

La mise en application de la loi GRENELLE II impose une obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur pour les propriétaires et exploitants des ERP accueillant des populations sensibles ou sur de longues périodes (crèches, écoles, établissements d'accueil des personnes handicapées, établissements pénitentiaires pour mineurs).

Le décret n°2015-1000 préconise la surveillance de la qualité de l'air intérieur des écoles maternelles, élémentaires et des crèches. C'est une première étape mais il n'y a pas d'obligation de remédiation, la pandémie SARS-COV-2 change la donne.

La dissémination du virus du Covid s'explique par le fait que ce dernier est transporté par les gouttelettes de sécrétion et les aérosols (=particule solide ou liquide en suspension dans l'air d'une taille de quelques microns. S'il est quasiment impossible, par des systèmes de filtration, de capter le virus lui-même à cause de sa taille inférieure à tout tamis, ce dernier se trouve néanmoins piégé parce qu'il est porté par les gouttelettes ou aérosols de taille supérieure. Actuellement, seuls les dispositifs équipés de filtres selon **la norme EN 1822-1** et installés de manière parfaitement étanche permettent d'arrêter efficacement les aérosols susceptibles de véhiculer le virus

Les purificateurs d'air intérieur aspirent l'air d'un local et le



rejetent dans ce même local. Basés sur une filtration HEPA2, conforme à la norme précédente, ils peuvent diminuer la concentration de virus susceptibles d'être présents dans l'air mais ne peuvent en aucun cas se substituer aux apports d'air extérieur.

En pleine deuxième vague de pandémie, l'école Georges Dortet a été sollicitée par la société AirInSpace pour faire partie d'un programme d'étude concernant l'impact des purificateurs sur la qualité de l'air dans les cantines scolaires. Le réfectoire est le lieu le plus à risque : Pas de port du masque systématique, moment de détente, relâchement des mesures barrières, conversations, cris, mouvements...

C'est ainsi que depuis le mois de décembre 2020, 3 purificateurs d'air prêtés par la société ont été installés et après 6 mois de fonctionnement, les mesures parlent d'elles-mêmes : dès lors que les purificateurs d'air sont en fonctionnement, le taux de particules mesurées est réduit d'un facteur 5 au plus fort des mouvements, c'est-à-dire lorsque les deux services se croisent. Ces appareils semblent donc très efficaces et pourraient donc contribuer à protéger les enfants de certains virus comme la Covid mais aussi la grippe "classique", les infections gastro-intestinales...

Néanmoins, il convient de rappeler que si ces appareils sont très efficaces pendant les heures d'occupation du réfectoire, la ventilation par ouverture des fenêtres reste et restera la meilleure arme pour évacuer tout type de pollution aérienne.

La question à se poser si la commune décide d'investir à terme dans ces appareils (environ 10 000€ pour 3 systèmes, subventionnable à 80%) est "Faut-il que les enfants vivent dans un monde aseptisé au risque d'être moins résistants dès qu'ils en sortent ?". La décision sera prise d'ici la fin de l'année 2021 après avis des différents corps concernés.



LES ASSOCIATIONS, UN MOTEUR DE NOTRE VIE LOCALE

par Eric Schmidt, Conseiller municipal délégué en charge des associations

Durant ces derniers mois, les activités dispensées par nos associations ont été fortement perturbées. Les associations ont dû jongler pour dispenser le maximum de cours entre le bon sens, leur responsabilité et les annonces gouvernementales. De ce fait, vous avez sûrement été en manque de loisirs, de contacts et de rencontres qu'elles vous délivrent habituellement au quotidien. Au mois de septembre se déroulera le forum des associations

pendant lequel vous pourrez les rencontrer et trouver toutes les activités de proximité qu'elles vous proposent : culturelles, comme la peinture, la sculpture et la musique, sportives pour tous les publics, celles qui nous proposent des engagements pour notre vie quotidienne sans oublier les événements ponctuels exceptionnels que d'autres organisent tout au long de l'année.

La municipalité reste engagée au côté des associations fontenay-siennes en essayant de faciliter le plus possible leurs actions et vous encourage à y adhérer pour participer à la vie locale.

ARTS & CULTURE

MJC

REMERCIEMENTS

Après une année hors du commun, nous vous souhaitons de passer un été des plus agréables et serons heureux de vous retrouver en septembre lors du forum des associations. Merci aux professeurs pour tous les efforts faits, malgré leur chômage partiel, en envoyant des séances audios, vidéos, visio, exercices... qui ont permis de maintenir un lien avec leurs élèves.

ARTS & CULTURE

MJC

HOMMAGE

Cette saison nous allons voir partir pour d'autres paysages notre professeur et ami Claude Lévy qui anime notre cours de gymnastique douce. Ce sera la fin d'une longue collaboration au sein de notre association.

Claude nous a rejoint en février 2010 et depuis, sans faille, il a animé nos cours avec une rigueur bienveillante, un humour assuré et un esprit joyeux. Grâce à lui nous avons révisé nos fables de La Fontaine, Le Petit Prince de Saint-Exupéry, Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand ou quelques autres textes de nos écrivains célèbres.

Ainsi pendant certains mouvements plus difficiles que d'autres où il fallait "tenir" pendant deux ou trois minutes, il nous occupait l'esprit en récitant une fable de La Fontaine. Nous avons ainsi réalisé des exploits que nous ne pensions pas être capable de faire... Toutes les semaines, Claude venait avec un nouveau programme de mouvements à faire ; jamais nous n'avons éprouvé une lassitude ou la routine dans des efforts particuliers. Sa voix chaude et un peu rocailleuse toujours nous encourageait à aller plus loin pour assouplir nos membres récalcitrants.

Mais voilà, notre octogénaire a décidé de migrer avec sa "blonde" vers le Sud pour goûter à de nouvelles activités. Tu nous manqueras, Claude, mais nous nous réjouissons de te savoir toujours un jeune homme prêt à aller vers de nouveaux horizons.

Bon vent, Claude, et portes toi bien.



LOISIRS

LES BIELLES DE FONTENAY

Association regroupant des amateurs de véhicules anciens.

Activités : regrouper les possesseurs de véhicules anciens, créer entre eux des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide, se retrouver sous les signes de l'amitié, de la convivialité, de la passion et du plaisir.



DU COTE DES ASSOS

LOISIRS

COMITE DES FETES

Rendez-vous tous les jeudis de Juillet et Août pour **LES JEUDIS de L'ÉTÉ.**

Le concept, le CDF prépare des tables, des chaises et des barbecues avec des braises. Et vous vous venez avec vos amis, famille et votre repas et vos grillades et votre bonne humeur.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes a hâte de vous retrouver pour nos moments partagés de convivialité, de découverte, d'amusement et de folie ... et oublier cette période anxiogène. Les restrictions sanitaires se relâchant, nous vous invitons à fêter cette liberté !



N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe du Comité Des Fêtes et nous aider à dynamiser notre beau village en toute simplicité.

Exemples de nos activités: chasse aux œufs, fête de la musique, "pestacle " de fin d'année, karaoké, soirée à thèmes, thé dansant, zouk Moon boots, fêtes des sapins, café-théâtre ...

Contact : Thierry 07 61 63 09 79



ASSOCIATION MILLE-PERTUIS

1001 PASSERELLES VERS UN MODE DE VIE

Cette année encore, notre agenda et nos activités ont été perturbés mais nous avons réussi à maintenir une dynamique associative malgré les difficultés, ne ratant aucune occasion d'organiser un évènement en faveur de l'environnement :

- Quelques **ateliers pratiques** ont quand même pu avoir lieu : 'je récolte les plantes sauvages' et 'je fabrique une jardinière éco-responsable en carton'
- Les **2 stages vannerie** ont été particulièrement appréciés
- La **Caban'adon** située près des commerces a dû être arrêtée, victime de son succès, mais la construction d'une nouvelle Caban'adon démarre au Fab'lab. Celle devant l'école continue !
- Le film **AUTONOMIES** a été projeté dans l'amphithéâtre de la fondation JDB Anteia en octobre, suivi d'un débat avec les réalisateurs. Le film Legacy a été proposé en streaming.
- La **conférence** « 20 idées fausses au jardin » s'est tenue en visio-conférence
- Des **Repair-Cafés** ont eu lieu, souvent en petits comités,



pour réparer les objets en panne

- Le **partenariat** avec l'entreprise sociale et solidaire Recyclivre permet de donner une seconde vie aux **livres d'occasion**. Plus de 10 000 livres ont été collectés depuis fin 2018, dont 2 700 ont déjà été revendus soit 21 arbres sauvés et 900 000 L d'eau économisés.

- Les **marcheurs-cueilleurs** sont sortis chaque 1^{er} mercredi du mois, quel que soit le temps, pour nettoyer les rues et chemins de notre beau village : Soucy-Bel-Air, Vallée Violette, La Roncière, Arpenty-Soulodière. Au programme de juin et juillet : Verville et la Charmoise. Les marcheurs-cueilleurs ont participé au nettoyage de printemps organisé par la commune dans la forêt de la Roche Turpin.



Retrouvez-nous sur

www.mille-pertuis.org

Contact actu@mille-pertuis.org

DU COTE DES ASSOS

SPORT

HOCKEY CLUB DU TREFLE

Découverte, entraînements et compétition de Hockey en Salle et de Hockey sur Gazon - Filles et Garçons.

Le Hockey Club du Trèfle est le premier et unique club de hockey dans l'Essonne. Féminin et masculin, social et familial, ce sport collectif, complet, présente différents atouts : Le hockey sur gazon allie à la fois vitesse de jeu, endurance, adresse et sens de l'anticipation. Sa pratique est idéale pour développer la coordination motrice des enfants.



Tarifs

- Enfants 160 €
- Adultes compétition 160 €
- Adultes loisir 120 €
- Tarif spécial Femmes débutantes rentrée septembre 2021 : -25%

Nous contacter

tel : 01 64 90 59 87 - www.hctrefle.com -

mail : contact@hctrefle.com

La saison se termine.

Nous avons eu la chance de pouvoir continuer les entraînements des enfants tout au long de l'année presque sans interruption. Le Hockey sur gazon est un sport se jouant à l'extérieur et en dehors des matchs de compétition on peut s'entraîner sans contact.

Pour les adultes qui pratiquent en gymnase, la situation a été plus compliquée et ils ont pu jouer en septembre et octobre, avant de s'arrêter.

Depuis le mois de mai, nous faisons découvrir le hockey aux élèves de deux classes de l'école primaire de Fontenay-lès-Briis. Si cela leur a plu, n'hésitez pas à les emmener, dès maintenant, en club pour faire un essai gratuit.

En septembre, nous ouvrons un cours le mardi soir, pour les femmes débutantes. Nous offrirons 25% de réduction sur le montant de la première cotisation. Vous pouvez venir faire gratuitement une ou deux séances.

Que vous soyez jeune, ou moins jeune, fille ou garçon, nous vous attendons pour essayer gratuitement :

Jours et Horaires

Enfants : mercredi après-midi sur le plateau de l'école primaire de Fontenay-lès-Briis

Nouveauté - jeudi de 16h45 à 18h (6 à 11 ans)

Adultes : mardi 21h00 à 22h30 au gymnase intercommunal à Briis-sous-Forges

Nouveauté - femmes débutantes

ENVIRONNEMENT

LES AMIS DES CHATS DE BLIGNY

Rien ne saurait arrêter nos bénévoles. Ni la situation sanitaire, ni le mauvais temps, ni la canicule ! La pandémie que nous subissons n'a en rien modifié l'activité de notre association.

Depuis quelque trente ans nous assurons le bien être des chats qui vivent dans le parc du C.H. de Bligny. "Nos" chats sont stérilisés, identifiés, nourris selon un planning établi au début de chaque mois. Si de nouveaux animaux apparaissent nous mettons tout en œuvre pour les capturer et les conduire chez nos vétérinaires à une vingtaine de kilomètres. Des attestations "professionnelles" à durée permanente couvrent nos déplacements. Depuis le mois de juillet 1990 ce sont 241 chats qui ont ainsi été capturés ou recueillis sur ce seul site. Dans notre village ce nombre s'établit à 129 animaux. Beaucoup ont été adoptés. Faut-il

le préciser ? Notre activité ne se limite pas à ces deux sites, loin s'en faut. Tous les chats ainsi traités ne peuvent retourner sur leur territoire d'origine, notamment lorsqu'ils sont trop jeunes pour être stérilisés. C'est aussi le cas de ceux dont nous ne pourrions pas assurer la sécurité, certains sont malades, handicapés. D'autres résistent à la socialisation ; ils ne seront jamais adoptés mais peuvent-ils être remis dehors après avoir connu le confort pendant plusieurs mois ? Ces chats restent en familles d'accueil et reçoivent les meilleurs soins. L'année dernière, les frais vétérinaires (stérilisation, identification, soins) s'établissent à 13 712,75 €. A ces dépenses s'ajoutent les achats d'aliments, etc. Les adoptions ont généré 3189,00 €.

Si vous aimez les chats et si la perspective d'accéder au magnifique parc de Bligny pour rejoindre notre équipe de bénévoles sur le terrain vous séduit, rendez-vous sur notre blog à la page "Comment participer". Vous y découvrirez tous les moyens pour devenir de véritables "Amis des Chats de Bligny"

Contact 01 64 90 79 22 - chatsdebligny@yahoo.fr - <http://les.amis.des.chats.de.bligny.overblog.com/>

Association affiliée à la Confédération nationale - Défense de l'animal

Nous oeuvrons avec le soutien du Conseil départemental de l'Essonne

THEATRE DE BLIGNY

Les théâtres rouvrent, et Bligny a prévu des rencontres mémorables. Des spectacles bien sûr, du théâtre, de la danse, de la musique, mais pas seulement.

Cet été, et en plein air grâce au soutien logistique de la Communauté de Communes du Pays de Limours et des communes partenaires : pour la première fois de son histoire récente, le Théâtre de Bligny sera ouvert le week-end du 13 juin 2021 au 18 juillet 2021.

#BlignyÉTÉ2021...

Les représentations auront lieu en plein air, sur le parvis du théâtre. Il est fortement conseillé de réserver en ligne sur le site internet du théâtre car la jauge sera réduite.

#OnNEstPasUnThéâtreDansUnHôpitalPourRien !

L'écrivain et photographe Patrick Bard est entré en résidence sur



la colline de Bligny pour une durée de 10 mois avec le soutien de la région Île-de-France. Au-delà de son travail d'écriture et de prise de vue, il anime régulièrement des ateliers d'écriture sur Zoom et encadre un certain nombre de défis d'écriture adressés aux francophones du monde entier à travers l'interface numérique accessible sur le site Internet du Théâtre de Bligny. L'opération s'appelle « Les gens de Bligny » et s'articule autour de la fabuleuse collection de plaques photographiques Louis Lumière des archives historiques de la présidence de l'association du Centre Hospitalier de Bligny.

Ces très fortes images des gens de Bligny de 1907 à 1920, d'une grande valeur historique, documentaire, sociologique et artistique, et pour une grande part inédites servent de support à



l'imagination de chacun pour écrire des récits de fiction, des nouvelles, de la poésie, des textes de chanson, voire de la musique, ou plus si affinité.

Vous en saurez plus sur le site : www.theatre-de-bligny.fr.

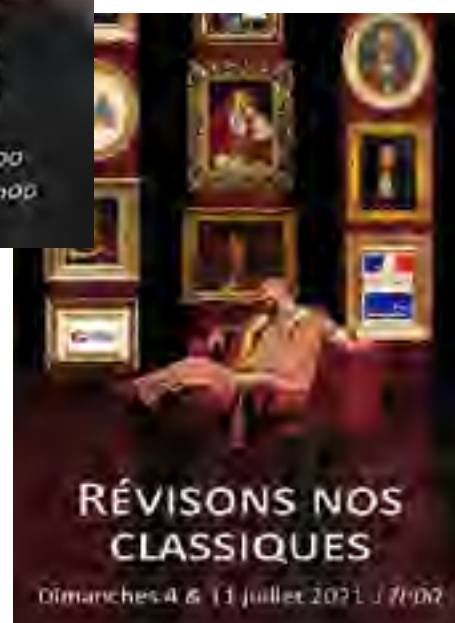
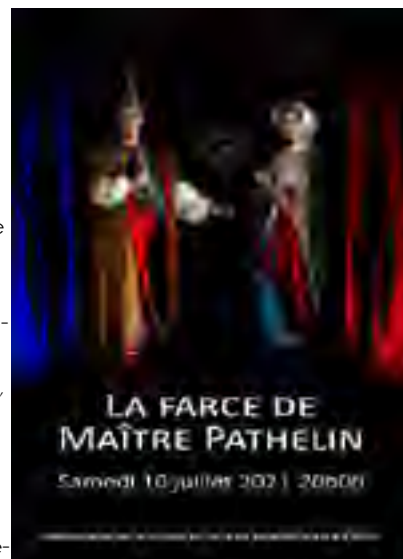
Les patients du Centre Hospitalier de Bligny sont concernés et invités au premier chef, et un système de cartes postales de grand format et d'enveloppes T a été mis en place pour pouvoir rêver, imaginer et écrire confortablement de son lit ou son fauteuil.

À moins que l'on préfère utiliser son ordinateur.

La résidence de Patrick Bard intègre le dispositif interministériel « Culture à l'hôpital » et le dispositif régional « Jardin Ouverts ».

À part les manifestations gratuites, le tarif des spectacles reste inchangé malgré la diminution du nombre de places accessible : Tarif unique : 15 €

Tarif de libre et volontaire soutien aux artistes de Bligny : 25 € / Entrée libre pour les patients hospitalisés sous le contrôle des médecins des services concernés, salariés, stagiaires et retraités du Centre Hospitalier de Bligny.



DU COTE DES ASSOS

SPORT

CLUB OMNISPORT FONTENAY

Le Club de judo de Fontenay est animé depuis plus de 20 ans par Maurice Le Hir (4ème dan). Dans une ambiance extrêmement conviviale et une approche de cet art martial conçue pour répondre à la demande des pratiquants, chacun y trouvera son compte.

La section judo accueille les plus jeunes à partir de 4 ans...

Une pédagogie adaptée pour favoriser le développement physique et intellectuel, pour progresser de manière ludique dans le cadre du code moral du judo

Les plus grands, à partir de 7 ans...

Les plus timides gagnent en confiance sous le regard toujours bienveillant de l'enseignant, les

plus actifs se confrontent à l'exigence que requiert notre art martial. A travers des séances d'exercices qui font appel à l'entraide ou à la confrontation, à la répétition ou à la spontanéité, tous gagnent en souplesse, en technique, en force physique pour un développement harmonieux.

Et pour les plus âgés, ados, adultes ou vétérans

Deux séances hebdomadaires de sport entre copains. Préparation des grades pour les plus expérimentés ou des compétitions pour ceux qui le souhaitent, progression constante pour les débutants, séances de self défense ou de ju-jitsu.



Ce cours accueille tous les niveaux. 6 pratiquants sont ceinture noire (3 formées au club) et 3 autres en préparation de la ceinture noire

Note : En 2020-2021, la fermeture du Dojo et l'interdiction de pratique sportive en intérieur à cause de la pandémie ont limité les séances au-delà du premier trimestre. Nous conservons l'espoir de nous retrouver nombreux en kimono dès la rentrée prochaine.

Envie de nous rejoindre (modifiable en fonction des consignes sanitaire) ?

Mardi et jeudi 17h30-18h15 pour les 4-7 ans

Mardi et jeudi 18h15-19h15 pour les plus grands

Mardi 19h15-20h45 et jeudi 19h15-20h00 pour les ados et les adultes

Pour tous renseignements :

Judo : Maurice : 0675244470

Judo : Olivier : 0661810540



SPORT

CLUB OMNISPORT FONTENAY

TENNIS

Les terrains de tennis situés entre l'école élémentaire et son parking, sont réservés aux adhérents du C.O.F., section tennis, à jour de leur cotisation.

Si vous avez envie d'échanger quelques balles de manière régulière ou occasionnelle, nous vous invitons à nous contacter : nous proposons cette année encore des forfaits annuel, mensuel ou à l'heure.

Pour pouvoir jouer il suffit qu'une des personnes sur le court soit adhérent au COF et à jour de sa cotisation.

Forfait horaire : 15 euros (12 pour les Fontenaysiens)

Forfait 1 mois : 30 euros (20 pour les Fontenaysiens)

Forfait année : 100 euros (80 pour les Fontenaysiens et 50 pour les adhérents section judo)

La section envisage la mise en place de cours de tennis pour les enfants débutants le mercredi matin (ouverture sous réserve d'un nombre minimum de participants).

Contact : Olivier HERCHER coftennis91640@gmail.com

SPORT

RETRAITE SPORTIVE REGION LIMOURS

La Retraite Sportive de la Région de Limours (RSRL), association affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive, a comme but la pratique de sports adaptés aux seniors de plus de 50 ans, pré-retraités ou retraités n'exerçant plus d'activité professionnelle.

L'association RSRL rassemble 360 personnes de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL). A Fontenay-lès-Briis, la RSRL compte 35 inscrits soit 10% de ses



adhérents, représentant par ailleurs 1,6% de la population de la commune.

De nombreuses activités sportives, sans esprit de compétition, peuvent y être pratiquées : balade, randonnée pédestre, marche nordique, cyclo-tourisme, aquagym, tir à l'arc, danse en ligne, danse de salon et de loisir, gymnastique, gymnastique douce, self défense, taï chi chuan, badminton, swin golf ainsi que les SMS (Séances Multi activités Séniors).

D'autres activités plus ludiques sont aussi mises en place : dessin, jeux de société et chorale.

Possibilité de participer à des séjours à caractère sportif, selon des critères de répartition définis par un règlement interne.

Nous serons présents au forum associatif de Fontenay le samedi 4 septembre 2021 ; n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Si vous n'êtes pas disponible le jour du forum, vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion et les documents s'y afférents sur notre site Internet du club www.rsrlimours.fr, les renseigner et les envoyer avec les pièces annexes nécessaires, au siège de l'association RSRLimours, Mairie de Forges les Bains.

« Par une pratique régulière et volontariste, maintenons et renforçons notre potentiel physique »

Peut-être à bientôt ?

Président : Jean-Pierre LONG Tél : 06 78 56 30 22

Mail : long-jeanpierre@bbox.fr

Secrétaire : Françoise LEFEVRE Tél : 06 72 91 67 27

Mail : soizic5091@gmail.com





SPORT

US FONTENOISE PETANQUE

Cette année le club est repris par un nouveau bureau. Etant donné la conjoncture sanitaire l'association n'a pas pris d'adhésion à une fédération, mais propose une carte de membre amical à 10 €.

Les entraînements se déroulent le vendredi soir à partir de 16h30 en respectant les consignes de la FFPJP dictées par le gouvernement.

Les entraînements sont autorisés et nous avons comme projet de les réaliser avec d'autres clubs.

La première rencontre avec le club de Breuillet a eu lieu le 28 février 2021 ponctuée par un repas convivial.

Les autres rencontres avec Saint Chéron, Limours et Boissy-sous-Saint-Yon ne sont pas encore programmées, les restrictions sanitaires étant trop imposantes. L'idée est à terme de faire un « **Interville de la Pétanque** » par la commu-

nauté des communes.

Dès que possible, le club organisera des concours réservés aux licenciés et aux habitants de Fontenay ainsi que des journées découvertes pour les écoles.

Le club est ouvert à tous à partir de 8 ans, ce qui nous permet d'avoir un mélange intergénérationnel.

Le club est en pourparlers avec la mairie pour avoir une structure nous permettant de vous accueillir et de faire des manifestations autre que la pétanque, tournoi de belote, soirée télé pour partager ensemble les événements sportifs autour d'une frite ou d'un croque-monsieur et d'avoir un lieu de vie social pour animer notre village.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter.

Monsieur FENART Pascal Président : 06 77 87 03 18

Madame RUDRAUF Claudia Secrétaire : 06 80 98 69 11

Petit rappel de la pratique de la Pétanque.

Née en Provence au début des années 1900 et aujourd'hui pratiqué dans le monde entier, ce sport est apprécié par tous. La pétanque est une discipline sérieuse à pratiquer sans se prendre pour autant au sérieux

La pétanque se pratique sur tout type de terrain, le jeu consiste à rapprocher le plus près possible ses boules du but (cochonnet) c'est le pointage, il est permis de tirer les boules de l'adversaire c'est le carreau, le joueur joue en position debout ou accroupie, les pieds immobiles dans un cercle, le terrain mesure entre 6 et 10 mètres, la partie se gagne en 13 points et peut-être pratiquée en 3 contre 3 (triplette) 2 contre 2 (doublette) 1 contre 1 (tête à tête).

Sport loisir par excellence avec plusieurs millions de pratiquants, la pétanque reste l'occasion de disputer une vraie compétition.

LOISIRS

TEXAS COUNTRY 91

L'association Texas Country 91. L'association est heureuse de vous proposer ses cours les lundis et jeudis dans la salle des Marronniers à Fontenay-lès-Briis.

L'association a pour but de vous faire découvrir ou re-découvrir la danse country western et la danse en ligne sur musiques non country. C'est le partage d'une passion et un état d'esprit ; même sans cowboys



Désormais, la danse country a trouvé sa place à Fontenay-lès-Briis avec

et sans chevaux, l'esprit country reste la plus belle conquête dans le coeur de chacun.

Pourquoi danser ? Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore : Danser réduit le stress, diminue le cholestérol, libère des endorphines, fortifie le coeur, aide à la socialisation, maintient en forme; Danser fait du bien ! C'est bouger sur des musiques entraînantes et dynamiques tout en permettant la liberté d'expression dans chaque pas de danse enseigné.

C'est avec une âme d'enfant et beaucoup de créativité que nos animatrices, Christiane et Valérie, prennent plaisir à animer ces cours en espérant éveiller l'intérêt de chacun et pourquoi pas, dévoiler la future génération de danseurs passionnés.

danser, c'est comme parler en silence ; c'est dire plein de choses sans dire un mot

Les cours ont lieu à la salle des marronniers à Fontenay-lès-Briis :

Chaque LUNDI avec Christiane : 18h30 niv débutant, 19h30 niveau novice, 20h30 niveau intermédiaire

Chaque JEUDI avec Valérie : 20h30 niveau débutant, 21h30 niveau novice

Vous pouvez venir pour un cours d'essai à n'importe quel moment de l'année, nous vous recevrons avec plaisir.

Le Bureau Texas Country 91

06 58 73 28 43 asso.texascountry91@outlook.com

ALORS ON SORT ?

LOISIRS

COMITE DES FETES LES JEUDIS DE L'ÉTÉ

Rendez-vous tous les jeudis de
Juillet et Août pour
LES JEUDIS de L'ÉTÉ.

Le concept, le CDF prépare des
tables, des chaises et des barbecues avec des braises. Et vous, vous
venez avec vos amis, famille et votre repas et vos grillades et votre bonne
humeur.



ARTS & CULTURE

MAISON DES JEUNES & CULTURE CALENDRIER PREVISIONNEL

REPRISE DES COURS - semaine du 13 septembre 2021

Tous nos cours actuels seront dans le programme 2021-2022

(voir site : <https://mjcfontenay.fr/>)

AUTOMNE DES ARTS - samedi 2 et dimanche 3 octobre 2021

MARCHE MUSICALE - Envisagée en collaboration avec l'Automne
des Arts le dimanche 3 octobre 2021

SOIREE JEUX DE SOCIETE - vendredi 19 novembre 2021

FETE DE NOËL - samedi 12 et dimanche 13 décembre 2021

ENVIRONNEMENT

FETE DE LA POMME

Le dimanche 19 septembre 2021

Entrée de la rue de l'Ancienne
Ferme Ecole.

Aminations diverses, pressage de
pommes.

Programme complet à venir.



SPORT

US FONTENOISE

Concours de pétanque en doublette le
10 juillet 2021. FLB Pétanque organise
un concours en doublette formée sur le
terrain de la mairie le 10 juillet 2021

Concours réservé aux adhérents et aux
Fontenaysiens (Pièce d'identité requise)

Fin des inscriptions : 14h

Début du concours : 14h30

Participation : 3€ par personne
pour les adhérents

5€ par personne pour les Fontenay-
siens



CULTURE

THEATRE DE BLIGNY BLIGNYÉTÉ2021

Dimanche 4 juillet à 17h00 : THÉÂTRE - « Révi-
sons nos classiques ». La
Compagnie Théâtrale de
la Cité, la troupe d'ac-
teurs du Théâtre de Bligny
brûle les planches avec
ce medley de grandes
scènes du répertoire... Un
spectacle étonnant et
interactif !

Samedi 10 juillet à 20h00 : THÉÂTRE - «
Révisons nos classiques
».

Les comédiens de la
Compagnie Théâtrale de la Cité transcendent les grands
personnages de Racine, Molière, Marivaux dans un
exercice périlleux qui remue les méninges... du public.



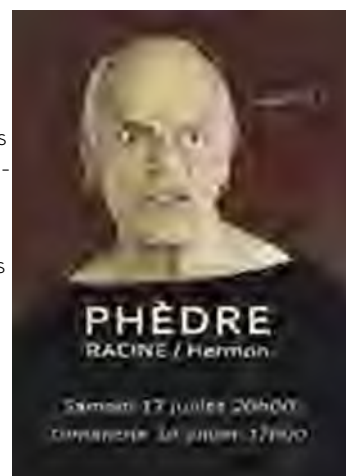
Dimanche 11 juillet à 17h00 : THÉÂTRE - « La farce
de Maître Patelin ».



Nous voilà transportés
sur un champ de foire
du XVI^e siècle avec ces
surprenants personnages
d'époque arrivés ici
par une faille « strato-
temporelle » qui n'en a
pas changé une voyelle...
Charles Di-Méglio (La
Cie Oghma) signe la
mise en scène d'un trésor
anonyme du Moyen
Âge, oublié, hilarant et
truculent.

**Samedi 17 juillet à 20h00 & Dimanche 18 juillet
à 17h00** : THÉÂTRE - 2

représentations de «
Phèdre » de Jean Racine
avec le dramaturge
Michel Hermon dans tous
les rôles. Les 1654 alexan-
drins de la tragédie
dans un seul corps... Une
performance hors normes
éblouissante !



EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITE MUNICIPALE

La liste de « Fontenay tous acteurs », élue le 15 mars 2020 à près de 68% des suffrages exprimés et dont la prise de fonction a été effective le 23 mai 2020, a décidé de ne plus communiquer sous ce slogan, considérant que nous sommes, depuis lors, au service de 100% de nos concitoyens quels qu'aient été leurs votes : notre liste, qui représente la majorité du Conseil municipal, s'exprime via la communication officielle de la commune, à savoir "Les Brèves", le site internet, les panneaux lumineux et la Lettre de Fontenay.

Le contexte sanitaire de notre 1ère année de mandat, peu propice à l'organisation de réunions et de rassemblements a freiné les actions participatives que nous comptions mener. Par exemple, nous avons dû différer les projets d'aménagements d'espaces conviviaux au sein des hameaux.

Nous avons néanmoins créé des groupes de travail focalisés sur les sujets clé de notre programme : la révision du plan local d'urbanisme, la rénovation des cours de l'école et du péricolaire, la sécurité, les parents d'élèves élus, le Centre Communal d'Action Social (CCAS), la Caisse des Ecoles, la Petite Enfance, le Patrimoine, la Culture, les Conseils Municipaux des Enfants et des

Jeunes, le Conseil des Sages, la revitalisation du centre bourg, les économies d'énergie, la propreté de notre environnement et sa préservation, les liaisons douces, le développement économique de notre territoire, les chantiers de plantations, l'accueil des nouveaux habitants, les travaux...

Nous espérons prochainement ouvrir certains de ces groupes à tous les habitants qui se sentent concernés par le futur de notre village et qui demandent à être acteurs de ce futur.

Les 16 élus de la majorité du Conseil Municipal sont à votre écoute et à votre service, n'hésitez pas à prendre contact avec eux.

Bien cordialement,

T. Degivry, C. Dupont, J-P Jacquet, E. Duval, M. Cipres, A-R Nordberg, T. Lavaud, C. Maingonnat, E. Goblet, E. Hennocq, E. Schmidt, M. Delangue, F. Frapier, G. Marcadé, J. Brunel, L. Jalabert.



MINORITE MUNICIPALE



Le 15 mars, le Conseil Municipal a engagé la procédure de **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune**. Ce document approuvé en 2012 et modifié en 2013, doit vraiment être actualisé dans son diagnostic du territoire communal, son Projet d'Aménagement

et de Développement Durables (PADD) et son règlement, le tout dans le respect des textes aujourd'hui en vigueur. **Quel est l'enjeu de cette procédure?** Tout simplement **définir l'avenir de notre village pour les 10 prochaines années**.

La position défendue par vos élus Altern@tive Fontenay pour ce futur PLU, est claire et cohérente :

- **freiner fortement la croissance de la population** qui n'a pas été maîtrisée depuis 10 ans (en moyenne +2,8% par an de 2012 à 2017 contre 0,3% pour la CCPL et 0,9% pour l'Essonne, et +2,6% par an de 2012 à 2020) ;

- **artificialiser un minimum de sols**, en réduisant les superficies urbanisables (encore 14,2ha au PLU actuel), limitant les nouvelles voiries et construisant sur les sols déjà «perdus» pour la nature ;

- **offrir à tous les habitants des conditions d'accueil, de stationnement et de déplacement optimales**, par des équipements et espaces publics adaptés ;

- **mettre en valeur le patrimoine bâti** du bourg et des hameaux, avec une évolution mesurée ;

- **préserver et valoriser les espaces agricoles et naturels** (84% du territoire communal), ainsi que les ensembles végétaux remarquables.

En bref, ce nouveau PLU doit donc **marquer une rupture dans le rythme de développement de la commune**, s'attacher à **conserver ce qui fait son identité villageoise rurale**, et traduire une forte ambition en matière de transition écologique, dans le discours et surtout dans les actes.

L'élaboration de ce document-guide pour notre commune doit être un **temps fort de démocratie participative**, donc n'hésitez pas à y participer. L'avenir de Fontenay vous appartient !

Séverine Artus, Stéphane Raby et Gaële Joao
alternative.fontenay@gmail.com ou <http://alternative-fontenay.fr>



INFORMATIONS PRATIQUES



LA LETTRE DE FONTENAY - Semestriel d'information

Hôtel de Ville - place de la mairie.

91640 FONTENAY-LES-BRIIS

Tél. 01.64.90.70.74

Directeur de la publication : Thierry DEGIVRY

Rédactrice en chef : Catherine DUPONT

Maquette : Emmanuel GOBLET

Impression : Imprimerie de la CCPL

Distribution : Elus municipaux

Tirage : 950 exemplaires

Dépôt légal 2e trimestre 2021 - N° 138

mail : c.dupont@fontenay-les-briis.fr

MAIRIE DE FONTENAY-LES-BRIIS

Tél. : 01.64.90.70.74

mail : accueil@fontenay-les-briis.fr

Site internet : www.fontenay-les-briis.fr

Accueil :

lundi de 15h à 17h45

mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 15h à 17h45

samedi de 9h à 12h

Pour toute correspondance avec

Monsieur le Maire, Thierry DEGIVRY :

mail : t.degivry@fontenay-les-briis.fr

Mairie de Fontenay-lès-Briis

Place de la mairie

9 1640 FONTENAY-LES-BRIIS

MEDIATHEQUE SERGE REGGIANI

4 rue du Bon Noyer - 91640 FONTENAY LES BRIIS

Tél. : 01.69.26.10.26

mail : mediatheque@fontenay-les-briis.fr

facebook :

<https://www.facebook.com/MediathequeFontenayLesBriis>

Les horaires d'ouverture au public sont :

lundi de 16h à 19h

mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30

samedi de 10h à 12h

NUMÉROS UTILES

Collecte des déchets :

pour contacter le SIREDOM

Tél. : 01 69 74 23 50

Ramassage

- Déchets ménagers : le jeudi matin

- Emballages : le vendredi matin

- Végétaux : le jeudi après midi les semaines impaires

Encombrants

Vous pouvez bénéficier de la collecte à la demande des encombrants.

Le tarif est de 38 € par enlèvement dans la limite de 2m3.

Pour cela, contactez-nous au 09 78 08 24 25

Gratuit une fois dans l'année pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées.

La déchèterie de Briis-sous-Forges

Adresse : Route de Courson, 91640 Briis-sous-Forges

Tél. : 06 40 09 44 44

Carte d'accès obligatoire

Horaires

Fermé les jours fériés

Lundi, Mardi: fermé

Mercredi, Jeudi : de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45

Vendredi : de 14h à 17h45

Samedi : de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45

Dimanche : de 9h à 12h45

Numéros d'urgence :

15 SAMU, urgences médicales

17 Police

18 Pompiers

112 Urgences accessible dans toute l'Union européenne

115 Urgence sociale-SAMU social

116 000 Urgence sociale-enfants disparus

119 Urgence sociale-enfance maltraitée

39 19 Violences faites aux femmes

36 24 SOS Médecins (0,118€/min)

32 37 Pharmacie de garde (0,35 €/min)

FORUM^{DES} ASSOCIATIONS

Culturelles et Sportives

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Salle des Marronniers

de 10h00 - 17h00

ANIMATIONS et DÉMONSTRATIONS

Fontenay-lès-Briis

www.fontenay-les-briis.fr

Pour notre sécurité, respectons ensemble les gestes barrières



Se laver
très
régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer dans
son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser
un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer
la main, éviter
les embrassades